

Au niveau des officines conventionnées  
**Plus d'un demi-million de cartes «Chifa» actualisées**

P05

# LE CARREFOUR *Le journal du citoyen* 24ème année **D'ALGERIE**

N°7206 - DIMANCHE 15 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Plus de 850 000 candidats entament ce dimanche les épreuves

## **BAC 2025:** **l'heure de vérité !**

Oui, le baccalauréat ou le «bac» comme on l'appelle couramment est considéré en Algérie comme une joute importante qui ouvre grand aux candidats les portes à l'enseignement supérieur. Il est donc un passage obligé pour les élèves qui souhaitent continuer leurs études et décrocher les diplômes nécessaires dont la licence, le Master et le Doctorat. Il est somme toute normal que la réussite au bac garantit le «sésame» à l'élève cadre de demain.

Lire en page 03

**Céréales**  
**Début de la campagne moisson-battage dans les wilayas du nord**

P04



**Ciblant des endroits stratégiques en Israël**

## **La riposte iranienne a été rapide**

Lire en page 03

P07

**ORAN**

Transition et efficacité énergétique  
**L'université Mohamed Boudiaf à pied d'œuvre**

Journée scientifique sur la chirurgie des hernies à l'EHU  
**25 à 30 % des Algériens souffrent de brûlures d'estomac**

Unité de gestion des Îles Habibas  
**Réunion relative à la préparation de la création du Conseil Scientifique**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs

Le Premier ministre préside la cérémonie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), la cérémonie de remise du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maâchi", à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts, sous le haut pa-

tronage du président de la République, en concrétisation de son engagement constant en faveur de la promotion de la culture et de l'artiste, de la recherche et de la production artistiques, et pour la création d'un environnement propice à l'émergence et au développement des talents artistiques. Le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs récompense les meilleurs lauréats dans plusieurs domaines artistiques et littéraires, notamment le roman, la poésie, l'interprétation théâtrale, la dramaturgie, la musique et le cinéma, ainsi que les arts plastiques.

Oued El Abtal (Mascara)

La Radieuse crée la joie chez les jeunes



C'est dans une grande ambiance de fête et en présence des deux galeries des deux équipes finalistes du tournoi inter-quartier que La Radieuse a créé la joie chez les jeunes de Oued El Abtal dans la wilaya de Mascara. Le président Kada Chafi, les anciens internationaux Lakhdar Belloumi, Zerouki, Medjahed et Foussi et avec le concours des autorités locales en l'occurrence le chef de daïra et le P/APC de Oued El Abtal ainsi que les organisateurs du tournoi, ont

remis des coupes, des trophées et des médailles aux lauréats. Cela sous les applaudissements du très nombreux public. Mais le plus important était la symbiose entre les jeunes. Cette manifestation du football, comme toutes celles organisées par la Radieuse, avait pour but principal l'éloignement des jeunes des maux sociaux et les pousser à une pratique saine et l'animation durant le mois juin, sans oublier l'éclosion de quelques talents pour le bien du football national.

Ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane

Le président de la République accorde un intérêt particulier aux radios locales et à leur développement

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a indiqué, vendredi à Bechar, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordait un intérêt particulier aux radios locales et à leur développement, de par leur apport au développement local et de leur proximité du citoyen. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt particulier au développement et à la modernisation des radios, comme c'est le cas de celle de Bechar et Béni-Abbès, qui est une radio locale pionnière et avant-gardiste", a-t-il affirmé, en marge de

la cérémonie d'inauguration officielle du nouveau siège de cette Radio locale, la première du genre à avoir été créée dans le pays, le 20 avril 1991, et du centre radiophonique du chef-lieu de Béni-Abbès. L'inauguration de ce nouveau siège de la Radio de Bechar et du centre radiophonique de Béni-Abbès intervient dans le cadre des efforts déployés pour l'amélioration des conditions de travail des journalistes, producteurs et autres techniciens de cette radio locale, au titre des actions et opérations de développement et de modernisation des structures locales de ce média, a-t-il expli-

Attaque israélienne contre l'Iran

L'Algérie condamne une agression flagrante

L'Algérie a condamné, vendredi, l'agression israélienne flagrante contre la République islamique d'Iran, appelant le Conseil de sécurité des Nations Unies à assumer ses responsabilités, en mettant fin aux politiques de l'occupation israélienne qui compromettent la sécurité et la stabilité de la région, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie dénonce et condamne l'agression israélienne flagrante contre la République islamique d'Iran. Une agression qui n'aurait jamais eu lieu, sans l'impunité et la non-reddition de comptes dont jouit l'agresseur", lit-on dans le communiqué. "Cette agression, intervenant en violation de toutes les lois internationales, à leur tête les principes de la Charte des Nations Unies, confirme que la politique hostile sys-

témique de la colonisation israélienne de peuplement est une politique fondée sur l'illusion de garantir la sécurité et la stabilité de son entité au détriment de la sécurité et de la stabilité de son voisinage, à commencer par les Palestiniens dans tous leurs territoires occupés, en passant par l'ensemble des pays du voisinage, sans exception aucune", ajoute la même source. "Tout en mettant en garde contre les risques de céder à l'arrogance et à la tyrannie de l'occupation israélienne, l'Algérie appelle la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations Unies, à assumer pleinement ses responsabilités, en œuvrant à préserver la paix et la sécurité internationales, et à mettre fin aux politiques de l'occupation israélienne qui compromettent la sécurité et la stabilité de la région tout entière", conclut le communiqué.

Décès de l'ancien photographe de l'APS Mahrez Amrouche



L'ancien photographe de presse de l'agence Algérie Presse Service (APS), Mahrez Amrouche, est décédé vendredi à Alger, à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie. Le défunt avait entamé sa carrière professionnelle au sein de l'hebdomadaire "Révolution africaine", avant de rejoindre l'APS en 1968. Tout au long de son parcours professionnel, il a couvert de nombreux événements nationaux et internationaux ma-

jeurs, se distinguant par son dévouement au travail et son grand professionnalisme. En cette douloureuse épreuve, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, présente, en son nom et au nom de l'ensemble des employés de l'agence, ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde, et de prêter à ses proches patience et réconfort.

LE CARREFOUR  
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI  
Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed  
Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie  
Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80  
Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz  
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz  
E-mail: lecarfourdorand@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Plus de 850.000 candidats entament ce dimanche les épreuves

# BAC 2025 : l'heure de vérité !

Par B.Habib

Oui, le baccalauréat ou le «bac» comme on l'appelle couramment est considéré en Algérie comme une joute importante qui ouvre grand aux candidats les portes à l'enseignement supérieur. Il est donc un passage obligé pour les élèves qui souhaitent continuer leurs études et décrocher les diplômes nécessaires dont la licence, le Master et le Doctorat. Il est somme toute normal que la réussite au bac garantisse le «sésame» à l'élève cadre de demain. Le Bac revient donc et apporte avec lui, en 2025, de nouvelles perspectives et des opportunités d'emploi eu égard aux grands moyens mis par l'Etat, aux nouvelles spécialités innovantes et aux débouchés quand on sait l'importance de cette échéance et son rôle déterminant dans l'acquisition du savoir et la réussite dans la vie professionnelle.

Les épreuves des examens du baccalauréat 2025 en Algérie se déroulent sous un contexte marqué par une organisation accrue et une lutte implacable contre la tricherie et le recours aux moyens technologiques sophistiqués afin de garantir la transparence et l'égalité des chances de réussite. Une nouvelle fois, l'Etat a mis le paquet pour assurer à ces examens un cadre organisationnel adéquat matériellement et logistiquement, l'avenir de l'élève étant en permanence la priorité des priorités du système éducatif national. Côté chiffres, plus de 850.000 candidats rejoindront les bancs des classes ce dimanche pour prendre part aux épreuves du baccalauréat de la Session 2025.

A travers 3000 centres d'examen répartis sur l'ensemble du territoire national, les élèves candidats auront la latitude de tracer leur destin en affrontant les épreuves et les sujets retenus. Les épreuves s'étaleront du

15 au 19 juin en cours et auront lieu sous la supervision de plus de 240 000 encadreurs au niveau national. Les candidats auront le choix entre deux sujets puisés du programme annuel, dispensé durant l'année scolaire, dans chacune des sept filières, à savoir lettres et philosophie, langues étrangères, sciences expérimentales, mathématiques, technique-mathématiques, gestion et économie, ainsi que les arts. L'Algérie inaugure le Bac 2025 avec de nouvelles ambitions, de nouvelles opportunités d'admissions aux universités sous des critères de compétence qui sont une condition sine qua non de recrutements judicieux dans les entreprises économiques et les administrations publiques dans le cadre d'une vie professionnelle réussie. La session de l'année 2025 reste tout de même marquée par une "hausse sensible du nombre de candidats libres", selon le ministère de l'Education nationale, assurant que compte tenu de l'importance de cet examen national, toutes les mesures organisationnelles ont été prises afin d'assurer le bon déroulement des épreuves. Selon le principe d'égalité de chances, le ministère de l'éducation a en effet fait du choix de «candidat libre» une option pour garantir les chances de réussite à cet examen pour donner à l'élève la plénitude et la liberté de disposer de sa vie professionnelle d'une manière générale. Le ministre de l'Education nationale, Mohamed-Seghir Saâdaoui, a présidé, dans ce sens, la semaine dernière, une conférence d'orientation consacrée à la gestion de l'examen du baccalauréat. L'occasion lui a été ainsi donnée d'assurer que "l'ensemble des institutions de l'Etat conjuguent leurs efforts afin de permettre aux candidats de passer les épreuves du Bac dans les meilleures conditions". Tout en donnant une série d'orientations en vue de la dotation de ces structures "de

tous les équipements et moyens nécessaires", M. Sadaoui avait insisté sur "l'instauration d'un climat de transparence, de régularité et de discipline" au niveau des centres d'examen. Ainsi et pour faciliter davantage les démarches des candidats au baccalauréat, l'Office national des examens et concours (ONEC) a assuré que les sites dédiés au téléchargement des convocations pour les examens écrits demeureront accessibles jusqu'à la fin des épreuves pour permettre aux candidats de récupérer leurs convocations en cas de perte. L'ONEC a également exhorté les candidats à repérer à l'avance le centre d'examen où ils sont inscrits, afin d'éviter tout retard, ainsi qu'à se munir de leur convocation et de la carte nationale d'identité pour les présenter à l'entrée du centre d'examen durant toute la période du Bac et ce, jusqu'à la fin des épreuves.

En plus de la nécessité de rejoindre les salles d'examen au moins une demi-heure avant le début de chaque examen (matin et après-midi), le ministère de l'Education nationale a exhorté les candidats à "éviter d'interagir avec les faux sujets circulant sur les réseaux sociaux", les invitant à "se concentrer plutôt sur la révision et la préparation de cet examen". S'agissant des mesures visant à garantir la transparence de l'examen, il est rappelé aux candidats "l'interdiction stricte d'utiliser ou d'introduire dans les centres d'examen tout moyen de communication", notant que la loi prévoit des sanctions à l'encontre de toute personne se présentant à la place d'un autre candidat. Afin de sécuriser ces épreuves et garantir leur bon déroulement, quelque 22 000 agents de la Protection civile et 24 000 agents de l'ordre seront mobilisés et répartis à travers les centres d'examen. Pour rappel, le taux de réussite à l'examen du Bac pour l'année 2024 était de 58,28%.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### C'est parti pour le bac

Il y a juste huit mois de ça, nous parlions de la rentrée scolaire, de ses embûches, ses hauts et ses bas. En un clin d'œil, voilà, nous sommes introduits de pleins pieds dans la semaine des préparatifs pour le majestueux examen du BAC. C'est le plus important passage difficile dans le parcours scolaire du lycéen depuis la petite enfance et son premier contact avec le monde de la scolarité. Le bac permet au lycéen de s'introduire en toute facilité et quiétude dans la dernière étape de la scolarité qui est le palier universitaire... Après quoi, c'est le monde de la profession et du travail. C'est ainsi que les pouvoirs publics, en charge de ce créneau, s'efforcent à ce que le BAC ne perde pas de sa crédibilité pédagogique, en tant que diplôme permettant de s'ouvrir un long chemin sûr dans le monde de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Donc, ces autorités font tout afin que l'examen passe dans un climat ou des conditions où pas la moindre forme de tricherie et de trafic ne soit permise. Les moyens et les techniques permettant la tricherie se développent et se perfectionnent, les autorités sont également à l'affût, afin de rendre les méthodes inventées inefficaces. Tout cela, c'est afin que le bac maintienne sa crédibilité pédagogique, en tant que «passeport» vers le monde universitaire. Reste la question du niveau réel et théorique du lycéen, notamment par rapport aux années passées, voire par rapport au bac des années 1970/80... certes que le niveau aurait affreusement baissé par rapport à autrefois. Et cela pour des raisons relatives au mode de vie. Le mode de vie de jadis incitait l'enfant scolarisé, le lycéen ou l'étudiant à étudier à se perfectionner. Je suis complètement contre ceux qui incombent la responsabilité ou la faute à l'École ou à l'enseignant... la faute est aux gadgets électroniques à commencer par la télévision, (à mille chaînes) ayant envahi la vie de l'enfant de toutes parts et les dizaines d'autres distractions. Ces dernières, avec leur nature de facilité, ne laissent absolument aucun temps à l'enfant de se consacrer à ses cours et à son école... Il est absolument absorbé par les chaînes à gogos et les jeux électroniques de toutes options. C'est ainsi qu'il arrive en terminale «la tête» presque vide. En fait, c'est le degré d'intérêt accordé aux connaissances qui permettrait leur fixation dans l'esprit de l'enfant... Voilà en bref notre avis sur la question de la chute du niveau scolaire.

Ciblant des endroits stratégiques en Israël

## La riposte iranienne a été rapide

Par Nadira FOUDAD

La riposte iranienne aux attaques israéliennes était en cours toute la journée de vendredi dernier. L'opinion internationale était rivée sur cet événement où des missiles iraniens sont déversés sur la capitale Tel Aviv. Le système de défense aérienne de Téhéran est actif selon les médias iraniens. L'Iran a lancé une nouvelle salve de missiles vendredi soir sur Israël après les premières salves qui se sont soldées par 34 blessés et un autre grièvement blessé et dans un état grave. En effet, toute la journée de Vendredi et tard dans la soirée, l'Iran n'a cessé de lancer des missiles sur Israël ciblant des endroits stratégiques comme le ministère de la sécurité et ce en riposte à une attaque sur la République iranienne ciblant ses responsables militaires et ses experts en nucléaire. Le déluge des missiles iraniens était transmis via les médias internationaux. La panique totale dans la nuit de vendredi s'empare des israéliens et les sirènes d'alerte ont retenti à travers tout le pays tandis

que des volutes de fumée des missiles déversés s'élevaient au-dessus de la capitale Tel-Aviv. La riposte de la République d'Iran ne s'est pas faite attendre puisqu'elle a lancé à 03 reprises des centaines de missiles contre la capitale israélienne, en riposte aux frappes aériennes israéliennes. Le président iranien avait déjà promis des représailles après l'attaque de son pays par Israël avec la bénédiction et le soutien du président américain. Les sirènes d'alerte ont retenti à travers tout le pays, tandis que des volutes de fumée s'élevaient au-dessus de Tel-Aviv, peu après un appel lancé à la population à rejoindre les abris. Au moins 03 vagues d'une centaine de missiles balistiques iraniens ont visé Israël, et ont attaqué certaines cibles stratégiques, a annoncé l'armée israélienne tandis que l'Iran a affirmé viser «des dizaines de cibles», «des bases et des infrastructures militaires» en Israël. Les attaques israéliennes ont fait 78 morts et 334 victimes, selon les estimations iraniennes. Suite à l'attaque israélienne sur les installations nucléaires iraniennes et devant la gravité de la

situation, les députés français avaient demandé au Premier Ministre la tenue d'un débat en urgence suivi d'un vote à l'Assemblée nationale française au titre de l'article 50-1 de la Constitution française dans les plus brefs délais, pendant qu'un grand Rassemblement était prévu hier à Paris pour dénoncer l'intervention israélienne en Iran. Par ailleurs, le président russe Vladimir Poutine, a souhaité une médiation entre les deux antagonistes pour trouver un consensus sur l'arrêt des hostilités, pendant que le président français Emmanuel Macron avait déjà choisi son camp qui est le soutien indéfectible à Israël. Samedi matin, l'Iran a tiré une nouvelle salve de missiles contre l'entité sioniste. C'est la troisième vague de riposte iranienne depuis l'agression sioniste lancée vendredi matin. A Téhéran, les médias locaux ont fait état samedi matin d'une explosion près de l'aéroport de Mehrabad, dans l'ouest de la capitale. Auparavant, de fortes explosions avaient été entendues ailleurs dans la capitale, alors que la défense anti-aérienne était activée, se-

lon l'agence officielle Irna, contre de nouvelles frappes sionistes. Le ministère iranien des Affaires étrangères avait qualifié les attaques de l'armée sioniste "de violation flagrante des chartes onusiennes et d'une agression manifeste contre l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays", affirmant que "l'Iran y ripostera par tous les moyens nécessaires". "Les attaques de l'entité sioniste contre l'Iran constituent une violation de l'article 2, paragraphe 4 de la Charte des Nations Unies et un acte d'agression manifeste contre la République islamique d'Iran", a écrit la diplomatie iranienne dans un communiqué, notant que "conformément à l'article 51 de la Charte, l'Iran dispose du droit légal et légitime de riposter à cette agression, par tous les moyens qu'il jugera nécessaires, et ses forces armées ne manqueront pas d'agir avec force et détermination pour défendre la nation". De son côté, le ministère iranien de la Défense, après avoir fermement condamné l'agression de l'armée sioniste, a promis une punition "sévère et exemplaire" à l'ennemi sioniste.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

### Moyen-Orient: Vers un Conflit Ouvert?

Le Moyen-Orient traverse une phase critique marquée par une escalade militaire entre Israël et l'Iran. Vendredi, l'État hébreu a lancé une attaque de grande ampleur contre plusieurs sites iraniens, notamment nucléaires, tuant plusieurs hauts responsables. Cette opération, préparée depuis des mois, a mobilisé près de 200 avions et des drones prépositionnés, selon Radio-Canada, démontrant la maîtrise tactique d'Israël dans la région. La raison invoquée par Israël ? Le franchissement par l'Iran du « point de non-retour » nucléaire. Selon l'AIEA, Téhéran dispose de 408 kg d'uranium enrichi à 60 %, très proche des 90 % nécessaires pour fabriquer une bombe. En réaction, l'Iran a tiré des missiles contre Israël, et plusieurs vagues de représailles sont attendues. Face à ce risque d'escalade, les États-Unis redéploient leurs forces : le destroyer USS Thomas Hudner a été repositionné, des avions patrouillent dans le ciel moyen-oriental, et la sécurité des bases américaines a été renforcée. Environ 40 000 soldats américains sont actuellement mobilisés dans la région. Si Washington affirme ne pas avoir participé directement aux frappes, des livraisons de matériel et un éventuel soutien au ciblage ont été évoqués, indique Amélie Ferey à France Culture. Trump lui-même avait tenté de relancer les négociations nucléaires avec l'Iran à Oman, avant que l'attaque israélienne ne les enterre. L'objectif stratégique de Netanyahu, selon Gilles Kepel dans sa tribune sur Le Figaro, est double : détourner l'attention de Gaza, devenue un fardeau politique, et affaiblir durablement le régime iranien. Pourtant, selon une première évaluation du New York Times, les installations clés comme Fordo n'ont pas été endommagées. Sur le plan régional, les réactions sont mesurées. Le Hezbollah, affaibli, reste silencieux ; l'Arabie saoudite condamne mais craint surtout une extension du conflit. De nombreux pays arabes, bien que critiqués publiquement, pourraient secrètement se satisfaire d'un Iran affaibli. L'Algérie a fermement condamné, ce vendredi, les attaques israéliennes contre l'Iran, les qualifiant d'agression « flagrante » rendue possible par l'impunité dont bénéficie Israël. Dans un communiqué, Alger a dénoncé une violation du droit international et une politique d'agression systématique menée par l'État israélien, au détriment de la sécurité régionale. Elle appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à agir pour préserver la paix et mettre fin à l'occupation israélienne. Cependant, l'Iran hésite à participer au prochain cycle de négociations sur le nucléaire prévu ce dimanche à Oman avec les États-Unis. Selon le porte-parole de la diplomatie iranienne, la présence de Téhéran reste incertaine. Ces pourparlers visent à encadrer le programme nucléaire iranien pour éviter toute dérive militaire. Certains observateurs estiment que les signaux de faiblesse perçus lors de précédents échanges entre les États-Unis et l'Iran auraient encouragé l'attaque israélienne récente contre le territoire iranien. En somme, ce n'est pas Israël qui a attaqué l'Iran mais l'Occident, qui a décidé que les Sionistes ont le droit d'avoir une bombe nucléaire et pas les autres. L'Occident a toujours œuvré à ce que le Moyen Orient soit sur un volcan.

### Céréales

## Début de la campagne moisson-battage 2024-2025 dans les wilayas du nord

La campagne moisson-battage 2024-2025 a débuté, jeudi à travers les wilayas du nord du pays, dans de bonnes conditions grâce à une saison marquée par une importante pluviométrie, une aisance de stockage et de transport des céréales et un appui accru aux agriculteurs en matière d'irrigation, de matériel, de simplification des procédures administratives et de garantie des financements, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui augure d'une récolte abondante. Les services agricoles locaux au niveau des wilayas concernées annoncent des prévisions positives concernant la production de la saison actuelle, dont le coup d'envoi officiel sera donné samedi prochain à partir de la wilaya de Chlef. En effet, ces services prévoient la production d'un million de quintaux de différents types de céréales dans la wilaya de Tiaret, de 400.000 quintaux à Annaba, de plus de 192.000 quintaux à Tizi Ouzou, de plus de 90.000 quintaux à Blida, de 72.000 quintaux à El Bayadh, de près de 47.000 quintaux

à Oran et autant dans d'autres wilayas, dont Sidi Bel Abbès, Mila et Djelfa. Au titre de la saison agricole actuelle, une superficie de plus de trois (3) millions d'hectares a été consacrée à la culture céréalière, dont plus d'un million d'hectares pour la culture du blé dur et plus d'un million d'hectares pour l'orge. Par ailleurs, 4,2 millions de quintaux de semences certifiées ont été mis à disposition afin de répondre à la demande enregistrée. Dans les wilayas du sud, où la campagne moisson-battage a été lancée en mai dernier sur une superficie cultivée avoisinant les 150.000 hectares (+40.000 hectares par rapport à la précédente saison agricole), des résultats très positifs ont été enregistrés, selon les responsables locaux. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, avait déclaré que l'enjeu de la campagne labours-semailles de la saison actuelle consiste à "faire de 2025 la dernière année d'importation de blé dur et de 2026 la dernière année d'importation d'orge, "conformément aux engagements du président de la

République, qui a fait de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique". Outre des conditions climatiques favorables, la saison actuelle bénéficie d'une augmentation des capacités de stockage, grâce à la mise en service de centres de proximité et de nouveaux silos et au renforcement du parc national de transport des céréales. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à renforcer les capacités de stockage de céréales, prévoyant la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, soit une capacité totale de stockage de 17,5 millions de quintaux, la réalisation de 30 silos de stockage de céréales à long terme, d'une capacité de 250.000 quintaux chacun, et la levée du gel sur 16 silos suspendus depuis 2016. Ainsi, la capacité nationale totale de stockage de céréales passera de plus de 4 millions de tonnes actuellement à plus de 9 millions de tonnes avec l'entrée en service des nouveaux silos (d'une capacité de 5 millions de tonnes).

### Lutte antiacridienne

## Retour des équipes algériennes ayant participé à l'opération en Tunisie

Les équipes algériennes de lutte antiacridienne ont regagné le pays après avoir participé aux efforts de lutte contre les essaims de criquets en Tunisie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Une cérémonie d'accueil a été organisée, en présence de responsables et de représentants de plusieurs ministères et instances, en reconnaissance des "grands efforts" déployés par ces équipes relevant du dispositif d'interven-

tion régional de lutte contre le criquet pèlerin, selon le communiqué. Ont pris part à la cérémonie le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamek Ben Saad, un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale, l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie et un représentant de

l'ambassade de la République tunisienne en Algérie, précise la même source. Ces équipes, qui ont été dépêchées en Tunisie pour contribuer aux efforts de lutte contre les essaims de criquets dans ce pays, ont été accueillies à leur retour en Algérie "en reconnaissance des grands efforts déployés", dans le cadre de "la coopération fructueuse entre les Etats membres de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale", dont le siège est à Alger, souligne le ministère.

### Pour évaluer les besoins du secteur électrique

## Une équipe technique de Sonelgaz se rend en Syrie

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a présidé une réunion préparatoire avec une équipe technique composée d'experts en production, transport et distribution d'électricité, en prévision de son envoi, jeudi, en Syrie, l'objectif étant de s'enquérir sur place de la situation de l'approvisionnement électrique et d'établir un rapport détaillé incluant une feuille de route pour identifier les besoins de ce pays frère en matière

d'énergie électrique, a indiqué un communiqué du groupe. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays et des instructions du président de la République, concernant le soutien à la Syrie dans le domaine de l'électricité, précise le communiqué, soulignant que M. Adjal a mis en avant, lors de la réunion, l'importance de cette mission, considérée comme une priorité de l'Etat algé-

rien, insistant sur la nécessité pour Sonelgaz de respecter au mieux les engagements officiels. Les missions de l'équipe algérienne porteront principalement sur l'évaluation de la situation de l'approvisionnement en électricité en Syrie, l'identification des besoins du secteur et la proposition de solutions immédiates et stratégiques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution, selon la même source.

### 113ème session de la Conférence internationale du Travail

## L'Algérie préside la Commission de l'application des normes internationales du travail

L'Algérie, représentée par le Conseiller auprès de la Mission permanente auprès de l'Office des Nations unies à Genève, M. Belgacem Tabai, a présidé la Commission de l'application des normes internationales du travail dans le cadre des travaux de la 113ème session de la Conférence internationale du Travail, qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 3 au 13 juin en cours. Cette élection constitue une reconnaissance de l'engagement constant de l'Al-

gérie envers les normes internationales du travail ainsi que de sa contribution active au sein du système multilatéral de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Dans son allocution à l'occasion de l'adoption du rapport de la Commission, le président de la Commission a souligné que "cette élection reflète la confiance dont jouit l'Algérie auprès des Etats membres et des partenaires sociaux". Il a également rappelé que "la Commission de l'application des normes consti-

tue l'un des piliers fondamentaux du système de contrôle de l'OIT depuis 1926, en tant qu'espace tripartite consacré au respect des normes internationales et à la promotion des droits fondamentaux des travailleurs". Le président de la Commission a mis en avant "l'expérience positive de l'Algérie en matière de coopération avec les organes de contrôle, notamment à travers la soumission régulière des rapports relatifs à l'application des conventions ratifiées, ainsi que

la réponse aux observations du Comité d'experts par une série de réformes législatives visant à aligner la législation nationale sur les normes internationales". Il a précisé que ces efforts "s'inscrivent dans une politique ambitieuse menée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer le caractère social de l'Etat algérien, à renforcer le dialogue social, à protéger les droits des travailleurs et à promouvoir la justice sociale".

Baccalauréat 2025

## Plan spécial pour la sécurisation de l'examen



Le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan spécial pour sécuriser l'examen du baccalauréat qui débutera dimanche prochain, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps de sécurité. En prévision de l'examen du baccalauréat (session juin 2025), le commandement de la Gendarmerie nationale a pris une série de dispositions et de mesures visant à "sécuriser les abords de l'ensemble des établissements scolaires, à travers l'intensification des patrouilles de contrôle, tout en facilitant le trafic sur les axes routiers menant de et vers les centres d'examen", précise-t-on de même source. A cet effet, "un plan global a été mis en place pré-

voyant le déploiement des unités de la Gendarmerie nationale, toutes formations confondues, pour garantir une sécurité de proximité efficace et efficiente" en vue de "sécuriser les centres d'examen, leurs alentours, les centres d'impression ainsi que les centres de regroupement au sein des établissements situés dans le territoire de compétence de la Gendarmerie nationale". Dans ce cadre, "les sujets et copies d'examen seront accompagnés, par voies terrestre et aérienne, dans les régions sahariennes du Sud, et ce en coordination avec les services de la Sûreté nationale et le secteur de l'Education nationale, tout en sécurisant les centres de conservation des sujets d'examen du bacca-

lauréat au niveau des directions de l'éducation à travers tout le territoire national", une opération qui prévoit également "l'accompagnement des sujets de réserve", ajoute le communiqué. En parallèle, des activités d'information et de sensibilisation au profit des candidats seront menées par les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale, à l'instar des unités de sécurité routière et des brigades de protection des mineurs. Le Commandement de la Gendarmerie nationale rappelle le numéro vert (10-55) mis à la disposition des citoyens pour tout appel de secours, d'assistance ou d'intervention, ainsi que la page Facebook "Tariki" pour consulter l'état des routes durant les jours d'examen.

Durant la période d'examen

## Des maisons de jeunes pour accueillir les candidats au BAC

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, vendredi dans un communiqué, la mobilisation des maisons de jeunes à travers le territoire national pour héberger les candidats au baccalauréat (BAC), session juin 2025, et leur offrir ainsi des espaces de repos gratuits durant toute la période d'examen. "En application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, et dans le cadre de la volonté du ministère d'accompagner les ef-

forts de l'Etat pour assurer la réussite des épreuves du BAC, session juin 2025, en réunissant des conditions favorables aux candidats pour passer cet examen important dans une atmosphère empreinte de sérénité et de calme, le ministère de la Jeunesse annonce la mobilisation des maisons de jeunes à travers le territoire national pour héberger les candidats et candidats au baccalauréat", précise le communiqué. "Les maisons de jeunes seront ouvertes tous les jours de l'examen pour permettre

aux candidats de profiter des pauses entre les épreuves du matin et de l'après-midi", ajoute la même source, soulignant que cette mesure s'inscrit dans le cadre du "soutien psychomoral" du ministère aux candidats durant cette étape cruciale de leur parcours scolaire. Dans ce sillage, le ministère a salué les efforts de l'Etat algérien et des différents secteurs concernés, qui veillent à garantir le bon déroulement de cet événement national dans un climat de sécurité, de tranquillité et de discipline.

Au niveau des officines conventionnées

## Plus d'un demi-million de cartes «Chifa» actualisées

Plus d'un demi-million de cartes "Chifa" ont été actualisées, à ce jour, au niveau des officines conventionnées avec les organismes de sécurité sociale, a-t-on appris auprès de la Direction de la modernisation relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

La Direction de la modernisation de l'administration du travail, de l'emploi et du système de sécurité sociale du ministère a précisé que "613000 cartes « Chifa » ont été actualisées au niveau des officines conventionnées avec les organismes de sécurité sociale relevant du ministère". Lancée il y a une vingtaine de jours, cette opération se déroule "avec fluidité" sans

aucun dysfonctionnement, sachant que ce service est assuré au niveau de "plus de 12000 officines conventionnées" au niveau national, selon la même source.

Pour rappel, cette actualisation est un nouveau service activé via l'application "Chifa Officine", disponible au niveau des officines conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). La mise en place de cette mesure intervient dans le cadre de la modernisation du service public et traduit l'engagement du secteur du travail, de l'emploi et du système de sécurité sociale en faveur du renforcement de la numérisation, notamment en ce qui concerne la

modernisation du système national de sécurité sociale et l'amélioration de la qualité des prestations assurées aux citoyens. Grâce à ce service, lancé en vertu d'un memorandum d'entente signé entre la CNAS et le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), l'assuré social n'est plus contraint de se déplacer vers les centres de paiement relevant de la CNAS, il peut désormais se présenter dans une pharmacie conventionnée pour actualiser sa carte et retirer ses médicaments. Ce service peut également réduire les délais de traitement, notamment lors de la délivrance des médicaments, et ce particulièrement dans les cas urgents.

## Programme national d'éradication de la poliomyélite Le ministère de la santé organise une journée d'évaluation

Le ministère de la Santé a organisé, en collaboration avec le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, une journée d'évaluation ayant permis d'exposer les défis qui se posent au système de surveillance et de vaccination pour l'éradication de la poliomyélite, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, une journée d'évaluation et d'information a été organisée, jeudi, par vidéoconférence, "laquelle a été ponctuée par des exposés détaillés sur les différents axes du programme national d'éradication de la poliomyélite", précise le communiqué. Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur "la nécessité d'améliorer les indicateurs de performance du système de surveillance épidémiologique des cas de paralysie flasque aiguë, qui constitue l'un des piliers fondamentaux afin de garantir que l'Algérie demeure exempte du poliovirus". Il a été également question "des défis actuels qui se posent au système de surveillance et de vaccination, en particulier dans le contexte des mutations épidémiologiques mondiales, ainsi que des moyens de renforcer les capacités de réponse rapide à tout cas suspect", et ce "en phase avec les objectifs nationaux, la stratégie de l'OMS et les exigences de l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite", ajoute la même source. Dans ce cadre, les participants ont souligné l'importance de "poursuivre la coordination entre les différents acteurs du secteur de la santé, de renforcer la formation et l'assistance technique au profit des cadres de santé", et de "poursuivre les campagnes de sensibilisation et d'information visant à protéger les enfants contre cette maladie".

Sûreté de daïra de Djamaâ (sud d'El Meghaier)

## Saisie de plus de 6.100 comprimés psychotropes

Les services de la sûreté de daïra de Djamaâ (sud d'El Meghaier) ont Saisi de plus de 6.100 comprimés psychotropes de type «Prégabaline 300 mg» et arrêté un individu, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps constitué. Cette opération a été réalisée suite à des investigations sur le terrain ayant permis l'interpellation d'un individu à bord d'une camionnette en provenance d'une wilaya du Sud, tandis que la fouille minutieuse du véhicule a conduit à la découverte de la marchandise prohibée, soigneusement dissimulée dans des cavités aménagées à cet effet. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du mis en cause, qui a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Djamaa.

Organisation de la Omra 1447H

## La liste des agences de voyages ayant obtenu une autorisation dévoilée

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé la liste des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à ce vendredi, une autorisation en vue de participer à l'organisation de la omra pour la saison 1447 de l'Hégire. L'ONPO a précisé que l'opération d'inscription et de retrait du cahier des charges relatif à l'organisation de la Omra se poursuivra jusqu'au 12 novembre 2025, ajoutant que la liste des agences autorisées sera publiée progressivement. Pour rappel, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) avait invité, à la mi-mai, les agences de tourisme et de voyages souhaitant participer à l'organisation de la Omra pour la saison 1447 H, à s'inscrire et à retirer le cahier des charges via le portail algérien de la Omra : bawabetelomra.dz.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
LA WILAYA D'EL BAYADH

24<sup>me</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°19

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El-Bayadh lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivants :  
**INTITULE :** Protection de la RN111 sur différente section.

**OBIET :**

Protection de la RN111 du pk12+000 au pk 14+000.

**Conditions d'éligibilité :**

Les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité définies au titre de la présente instruction, et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du contrat

\* D'un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie Trois (03) et plus (en cours de validité).

\* Ayant une attestation de bonne exécution des travaux de protection ou réparation des dégâts.

\* Chiffre d'affaires ≥ 6 000 000.00 DA justifiés par les bilans des trois dernières années.

**Cas de groupement d'entreprise :**

Le chef de file doit être majoritaire et avoir une qualification catégorie Trois(03) et plus dans le domaine des travaux publics et les autres membres du groupement doivent avoir la catégorie deux (02) et plus dans le domaine des travaux publics comme activité principale.

➤ Seules, les offres des soumissionnaires ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à Soixante (60) Points (note éliminatoire) seront admises à l'analyse financière.

➤ Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de la DTP de la Wilaya d'El-Bayadh (service de l'Administration et des moyens- Bureau de marchés-) sise à RAS EL-AIN-EL-BAYADH : TEL 049.61.20.53- FAX 049.61.20.57.

➤ NIS : 32010510051, NIF : 408015000032090

➤ Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant Trois enveloppes intérieures cachetées, portant les mentions (dossier de candidature), (offre technique) où (offre financière).

➤ Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention SOUMISSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° .....- L'objet :

Protection de la RN111 du pk12+000 au pk 14+000.

Elles seront déposées :

À la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'EL BAYADH, Secrétariat de la direction. Sis à Ras El Ain EL BAYADH.

N° TEL : 049 61 20 53

N° FAX : 049 61 20 57

**DOCUMENT CONSTITUANT L'OFFRE**

**Le dossier de candidature :** l'enveloppe de dossier de candidature contiendra le dossier suivant :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Copie des statuts pour les sociétés
- Copie de certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie **Trois (03) et plus** (activité principale en travaux publics en cours de validité).
- Copie du bilan financier de l'entreprise dûment dans les trois dernières années, approuvé par les Service des impôts.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de l'année en cours.
- Registre de commerce électronique.
- Statut de l'entreprise soumissionnaire.
- Extrait de rôle apuré ou échelonné en cours de validité (moins de 03 mois).
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Les pièces fiscales et parafiscales actualisé.
- Moyens humains doit être justifiés par copie de diplôme et affiliation par la CNAS (année en cours).
- Attestation CASNOS.

- Moyens matériels, appuyées par copiés des cartes grises et assurance en cours de validité pour le matériel roulant, **et PV de constat de l'huissier de justice de l'année courante** pour matériels non roulant.
- Références professionnelles de l'entreprise, appuyée par des attestations de bonne exécution.
- Protocole en cas de groupement d'entreprises.

**Offre technique :** l'enveloppe technique contiendra le dossier suivant:

- La déclaration à souscrire signée par le soumissionnaire.
- le planning d'exécution des travaux, signé et paraphé.
- le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite «du et accepté».
- Mémoire technique justificative.

**Offre Financière :** l'enveloppe financière contiendra le dossier suivant:

- La lettre de soumission dûment signée.
  - Le bordereau de prix unitaires(BPU).
  - Le devis quantitatif et estimatif(DQE).
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

➤ La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis Dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

➤ La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

➤ L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt des offres à 14 heures.

➤ La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 90 Jours, qui égale à (105jours).

➤ Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre la moins disante.

**LE DIRECTEUR**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 17/2025  
Numéro d'identification Fiscal : 099731019271904

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran lance un avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant l'acquisition d'équipements médicaux au profit de l'institut du cancer d'Oran en 11 lots séparés, répartis comme suit :

Lot N° 1 : IRM.

Lot N° 2 : SCANNER.

Lot N° 3 : Equipements d'Imagerie Médical.

Lot N° 4 : Equipements de laboratoire

Lot N° 5 : Equipements de transfusion sanguine

Lot N° 6 : Equipements du bloc opératoire

Lot N° 7 : Equipements d'Anesthésie - Réanimation

Lot N° 8 : Equipements de Stérilisation

Lot N° 9 : Instrumentations

Lot N°10 : Equipements de la Morgue

Lot N°11 : Mobilier médical

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires possédants :

**CAPACITES PROFESSIONNELLES**

-L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse **aux fabricants et importateurs pour les lots (01 et 02)** agréés par le ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique ou ministère de l'industrie pharmaceutiques en cours de validité.

-L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse **aux fabricants et importateurs ou distributeurs pour les lots (03-04-05-06-07-08-09-10-11)** agréés par le ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique ou ministère de l'industrie pharmaceutiques en cours de validité.

**CAPACITES TECHNIQUES**

-Ayant fourni des équipements de même nature que ceux du lot considéré, justifié au minimum par (01) une attestation de bonne exécution durant les cinq (05) dernières années, délivrée par des services contractants publics.

**Pour le lot n°09**

-Ayant fourni des équipements médicaux, justifié au minimum par (01) une attestation de bonne exécution durant les cinq (05) dernières années, délivrée par des services contractants publics.

**CAPACITES FINANCIERES**

Les Capacités financières du soumissionnaire doivent être justifiées par les bilans financiers des trois dernières années (2021-2022-2023) certifiés par les services des impôts, dont la moyenne des trois chiffres d'affaires ne doit pas être inférieure à :

Pour le lot n° 01 : **93 .000.000, 00 DA**

Pour le lot n° 02 : **45 .000.000, 00 DA**

Pour le lot n° 03 : **70 .000.000, 00 DA**

Pour le lot n° 04 et 07 : **50.000.000,00 DA**

Pour le lot n° 05 et n°08 : **35.000.000,00 DA**

Pour le lot n° 06 : **74.000.000,00 DA**

Pour le lot n° 09 : **40 .000.000, 00 DA**

Pour les lots n° 10 et n° 11 : **5.000.000,00 DA**

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran à **BD AHMED BENABDERRAZAK ORAN (en face de L'ENTV d'ORAN) –bureau des marchés –, contre remise d'un récépissé de versement, auprès du trésor public de la wilaya d'Oran, de la somme non remboursable de dix mille dinars algériens (10.000,00DA).**

**CONTENUE DES OFFRES : les offres doivent être présenter comme suit :**

**A) DOSSIER DE CANDIDATURE :**

1-Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la publication.

2-Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée

3-les statuts pour les sociétés ;

\*pour le reste des documents demandés veuillez voir l'article 14 du cahier des charges

**B) L'OFFRE TECHNIQUE :**

1-Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.

2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- Une caution de soumission conformément à l'article 13 du cahier des charges.

\*pour le reste des documents demandés veuillez voir l'article 14 du cahier des charges

**C) L'OFFRE FINANCIERE :**

1-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée

2-Le bordereau des prix unitaires (BPU) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière) selon le cas.

Ces trois enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 17/2025**

Acquisition d'équipements médicaux au profit de l'institut cancer d'Oran -en lots séparés  
Lot .....

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt (20) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran –bureau des marchés - de 08H00 à 14h00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H00 à la salle de réunion de la direction de la sante et la population de la wilaya d'Oran.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **110 jours** à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP du présent avis d'appel d'offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

**LE DIRECTEUR DE LA SANTE  
ET DE LA POPULATION**

Transition et efficacité énergétique

L'université Mohamed Boudiaf à pied d'œuvre

Par B. Habib

La transition énergétique à Oran comme ailleurs dans le pays se focalise surtout sur la réduction de la dépendance d'énergies conventionnelles dites aussi «fossiles», la diversification des sources d'énergies comme l'utilisation du solaire mais éventuellement de la réduction du taux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. A titre illustratif, la transition et l'efficacité énergétique sont au cœur de la recherche de solutions écologiques en milieu maritime en méditerranée qui sont deux enjeux importants pour le développement durable dans le bassin bleu. Comment utiliser le solaire

et les solutions écologiques à la place des énergies conventionnelles (gaz et pétrole) milieu méditerranéen dans un contexte où une dépendance accrue sur les énergies renouvelables afin de diminuer par exemple le CO2 ? Nul doute que la méditerranée est un bassin hautement riche en ressources et besoins halieutiques et en circuits interminables et infrastructures maritimes. Il existe aujourd'hui une prise de conscience croissante sur les niveaux inquiétants de la pollution des navires d'où l'impératif de recours aux navires dits écologiques même si l'on récuse jusqu'à ce jour l'existence de «ports écologiques» en méditerranée sauf si des projets sont au cœur de la stra-

tégie globale de soutien aux solutions écologiques, pour garantir à nos ports et à nos navires en mer un environnement de navigation sain de qualité et à moindre coût. A ce titre, l'université Mohamed Boudiaf est à pied d'œuvre dans le domaine de la recherche académique et des solutions innovantes en matière de réduction des énergies fossiles et de préservation des ressources et besoins entre autres halieutiques d'importance. Le gaspillage d'énergies, le caractère non renouvelable et les chutes drastiques des cours du pétrole constituent tout autant des axes prioritaires de la nouvelle stratégie de la transition et l'efficacité énergétique en méditerranée.

Journée scientifique sur la chirurgie des hernies à l'EHU

25 à 30 % des Algériens souffrent de brûlures d'estomac



Par A. Kader

Marqué par une large participation de médecins spécialisés en chirurgie générale, gastro-entérologie et hépatologie, l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 54, a abrité la fin de la semaine dernière, une journée sur la chirurgie des hernies de différents types. Outre les participants relevant de l'EHU, l'évènement a connu la participation de personnel médical des wilayas de Béchar et Tlemcen. Durant cet évènement

scientifique, des techniques laparoscopiques modernes ont été utilisées. Une technique qui offre une plus grande sécurité pour le patient et contribue à une convalescence plus courte ainsi qu'un retour rapide à la vie normale. Les interventions ont été retransmises en direct du bloc opératoire à l'amphithéâtre. Cela a permis aux participants une opportunité de formation en direct. Parmi les cas étudiés figuraient deux cas de hernie inguinale. Un cas d'une hernie hiatale et un autre d'une hernie colique consécutifs à une stomie, chez

des patients âgés de 40 à 60 ans. Ce rendez-vous scientifique a été une occasion pour échanges d'expérience et la découverte des dernières méthodes et techniques chirurgicales mondialement reconnues pour le traitement des hernies. Au cours des interventions des professeurs, il a été annoncé qu'entre 25 à 30 % des Algériens souffrent de brûlures d'estomac, qui peuvent souvent être traitées par des méthodes simples sans recourir à la chirurgie, comme la perte de poids et l'adoption d'une alimentation saine et équilibrée.

Gaspillage alimentaire

Un phénomène de société?

Par Youcef Chaïbi

Il semble que le gaspillage alimentaire ce phénomène nouveau ne cesse de prendre des proportions alarmantes malgré tous les appels et tous les efforts de l'Etat et les prêches des ulémas. Cette augmentation du gaspillage alimentaire à Oran et en Algérie en général est préoccupante, surtout au vu des défis mondiaux liés à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la faim. Il est essentiel de sensibiliser la population à l'importance de réduire le gaspillage alimentaire pour des raisons économiques, sociales et environnementales. Des actions visant à promouvoir une

consommation responsable, à encourager le partage des excédents alimentaires et à optimiser la gestion des ressources alimentaires sont cruciales pour inverser cette tendance. En effet, près de 30% de la nourriture des Algériens finit à la poubelle surtout en période du mois sacré de ramadhan et pendant la saison estivale. Les familles algériennes consacrent la moitié de leurs dépenses à satisfaire des besoins secondaires. Gaspillage du pain : Au cœur de tous nos repas, le pain reste un des aliments les plus consommés quotidiennement mais aussi beaucoup gaspillé. Des actions sont menées afin de sensibiliser chacun sur le

gâchis, malheureusement ces diverses actions n'ont pas donné de résultats, pourquoi est-on arrivé à un tel gâchis ? Tous les citoyens condamnent une telle attitude et sont unanimes et font vœu de pertinence et assurent qu'ils achèteraient moins de pain pour ne plus le jeter, qu'ils vont faire plus attention... Mais sur le terrain, cette volonté bien exprimée reste un vœu pieux, car aucun changement n'est apparu dans les pratiques de leurs comportements. Cette situation n'est pas propre à Oran seulement, mais touche toutes les villes du pays hélas, réduire le gaspillage alimentaire est un enjeu important pour notre société.

PDG d'ENICAB de Biskra à Oran

Production de 2.000 tonnes par an de câbles ferroviaires

L'entreprise des Industries de Câbles (ENICAB), implantée à Biskra, enregistre une production annuelle de 2.000 tonnes de câbles destinés au secteur ferroviaire, a indiqué, jeudi à Oran, son Président-directeur général, Abdelhakim Louahem. Dans une déclaration à l'APS en marge de la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires "Rail-Expo Algérie 2025", qui se tient au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, M. Louahem a indiqué que "cette entreprise spécialisée dans la fabrication de câbles en cuivre, tels que les câbles électriques de basse, moyenne et haute tensions, produit actuellement 20.000 tonnes par an de différents types de câbles, dont 2.000 tonnes destinées au secteur ferroviaire". Il a rappelé que cette entreprise mixte (publique/privée) a lancé, récemment, la fabrication de câbles en cuivre spécifiques aux trains, en plus des câbles destinés au tramway, dont la production a débuté en 2012. "Nous œuvrons à répondre aux besoins du marché national avec ces deux produits", a-t-il souligné, ajoutant que l'entreprise produit également des câbles pour panneaux solaires et fibres optiques. M. Louahem a, d'autre part, souligné que l'entreprise est en phase finale de développement d'un câble à haute tension, en partenariat avec la société américaine STC Global, qui permettra une amélioration de l'efficacité énergétique. "Nous aspirons à développer différentes gammes de câbles en cuivre destinés au secteur de l'énergie, et disposons d'une large gamme de câbles pour les secteurs de l'industrie électrique, de l'automobile et de l'agriculture, entre autres", a précisé le PDG. Concernant les exportations, il a révélé que l'entreprise prévoit, cette année, l'exportation de cargaisons de divers types de câbles vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie et la France. Pour rappel, la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires "Rail-Expo Algérie 2025", organisée sous le patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, à l'initiative de l'agence de communication et d'évènementiel économique "Moca-Com", en partenariat avec le Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, accueille 22 exposants nationaux et étrangers (Chine, Italie et France), ainsi que des experts et des professionnels du secteur. Cet évènement de quatre jours réunit les différents métiers et acteurs majeurs du secteur, dont les entreprises spécialisées dans la construction d'infrastructures, les fabricants d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons et de systèmes de signalisation.

Unité de gestion des Îles Habibas Réunion relative à la préparation de la création du Conseil Scientifique

En application des instructions de M. Samir Chibani, wali d'Oran, portant création d'un Conseil Scientifique pour accompagner l'établissement en charge de la gestion des Îles Habibas, une réunion de coordination s'est tenue mercredi dernier, au siège de la Direction de la Pêche. Cette réunion, présidée par le Chef de la station de pêche d'Arzew représentant le Directeur de la Pêche, s'est déroulée en présence du Directeur de l'établissement public de gestion des jardins de loisirs d'Oran à qui a été confiée la mission de mettre en place l'unité de gestion des Îles Habibas, du président de l'association «Barbarossa», du Directeur du laboratoire d'ingénierie maritime LSIM de l'Université des Sciences et Technologies USTO Mohamed Boudiaf d'Oran, de la vice-doyenne de la faculté des sciences biologiques de l'Université d'Oran 1, ainsi que de plusieurs enseignants, cadres de la Direction de la Pêche et de l'établissement de la wilaya. Il est à rappeler que Madame la Ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, lors de sa dernière visite à la wilaya d'Oran, avait donné des instructions pour la création d'un organisme de gestion des Îles Habibas, qui seront prochainement classées comme réserve naturelle.

Campagne Moisson-Battage à Tiaret  
**Le Wali donne le coup d'envoi à Partir de Sidi-Abderrahmane**



**L**e Wali de la wilaya de Tiaret, M.Saïd Khalil, ac compagné du président de l'Assemblée populaire de Wilaya, M.Oukal Belkheira, a assisté, ce jeudi 11 dernier, au lancement de la campagne Moisson Battage pour la saison agricole 2024/2025 à laquelle il a donné le coup d'envoi l'exploitation agricole privée de Ziane Kada Ould El-Tami dans la région d'Oued Khrouf dans la commune de Sidi Abdelrahman, en présence du directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Messaoud Ben Dridi », des députés des deux chambres, du secrétaire général de la wilaya, M.Rabah Mourad Yezza, du chef de bureau et des autorités locales des daïras d'Ain Kermes, Fren-da, Sougueur et Ain-Dheb, du chef de la commission agricole de l'Assemblée populaire de wilaya et de la famille des agriculteurs, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accroître les capacités de stockage des céréales et à atteindre l'autosuffisance dans la filière blé dur, les autorités de la wilaya ont supervisé la mise en service du centre de stockage céréaliier de proximité de la commune de Sidi Abderrahmane, baptisé au nom du défunt moudjahid Hachelef Bouharkat. Ce nouveau centre de stockage a réceptionné jeudi les premières cultures céréalières. A noter que ce nouveau centre de stockage fait partie des dix centres entrés en service avec le début de la campagne de moisson- battage 2024/2025 dans la wilaya de Tiaret. Ces centres de stockage céréaliier de proximité, achevés dans la province de Tiaret, contribueront à accroître les capacités de stockage des céréales et à rapprocher les services des agriculteurs. A Rappelé que les zones à hautes potentialités en blé dur notamment, Rahouia, Mechrâa-Sfa Oued-Lili et l'ensemble du nord de la wilaya, ont été classées Zones sinistrées à 100% en raison de la sécheresse qui avait touché ces zones. **L. Bouhala**

Maghnia  
**Des voleurs sous les verrous**

**L**e bilan mensuel, allant du 15 mai au 12 juin, la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Maghnia, indique que ses éléments ont intercepté plus de 21 voleurs. Le plus dramatique est celui de l'assassinat d'une personne âgée par trois individus où la victime a été dépossédée d'une moto, d'une voiture et d'une somme d'argent. Un autre vol des plus spectaculaires: un bijoutier en plein centre-ville s'est fait dévaliser. 05 milliards de centimes ont été dérobés. Heureusement les butins ont été récupérés et les mis en cause, tous arrêtés et déferés devant le tribunal qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt. Le professionnalisme de la police est à saluer. **MOHAMMED AMMAMI**

Eclairage public à Mostaganem  
**L'efficacité énergétique, un échec non déclaré**

Par Charef Kassous

**A** Mostaganem, comme ailleurs, on a fait couler beaucoup d'encre pour promouvoir l'efficacité énergétique pour permettre aux collectivités locales de sortir d'un système d'éclairage public assez trop énergivore. En préconisant des approches visant à réduire la consommation d'énergie et épargner des dépenses faramineuses aux municipalités, on s'est orienté vers des solutions illusoirs. Le constat à ce jour, c'est que, aujourd'hui, soit en 2025, les municipalités continuent à se mouvoir dans une asphyxie financière qui ne dit pas son nom. Cela veut dire que la politique de l'efficacité énergétique n'a pas encore trouvé sa voie... Un échec non déclaré. A Mostaganem,

le parc de l'éclairage public sur l'ensemble des trente-deux communes, est notablement important vu la vocation de la wilaya. Ici comme ailleurs, on a tenté d'impliquer des méthodes technologiques et des comportements qui devaient réduire le gaspillage énergétique et optimiser l'efficacité des systèmes, alors, on est parti sur l'éclairage par LED. Le LED, pour les décideurs au niveau des APC, a signifié uniquement la substitution des lampes traditionnelles à sodium par la lampe LED. La rénovation énergétique en remplaçant les lampes traditionnelles par des lampes LED, sans s'inscrire dans des perspectives de cohésion énergétique, a donné des résultats contraires à la décision par l'augmentation sensible de la consommation. Ainsi, à défaut d'études scientifiques,

les municipalités n'ont toujours pas décelé l'efficacité énergétique et continuent à payer des factures qui accablent leurs trésoreries. La pollution lumineuse occasionnée par l'usage du LED est une des conséquences du ratage de cette politique de substitution des lampes. Ceci explique aussi que les instances nationales tel que le CEREFÉ (Commissariat des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique), chargé de mettre sur pied des mesures scientifiquement élaborées, n'a jamais apporté des solutions. En revanche, un guide d'éclairage public (livre blanc, scientifiquement conceptualisé par une société industrielle privée de Mostaganem activant dans le secteur énergétique, en collaboration avec plusieurs universités, les organismes d'accréditation, SONEGAS et la participation du MICLAT, ont donné naissance à un guide approuvé, en son temps, par les pouvoirs centraux. Ce livre blanc fait fonction de cahier de charges pour être consulté par les collectivités locales pour les projets d'éclairage public. Malgré sa large diffusion, ce guide est resté dans les tiroirs et la consommation de l'énergie n'a jamais fléchi et les factures continuent à gonfler. D'un autre côté, des Start-ups dans l'éclairage public intelligent ont vu le jour mais elles sont restées imperceptibles pour cause de code des marchés. De ce fait, pendant longtemps, on a cru que les jeunes ingénieurs issus de l'École Nationale des Ingénieurs de la ville de Tlemcen et affectés au niveau des communes allaient appliquer le guide mais leurs rôles, à ce jour, est invisible.

El-Bayadh  
**Lancement de la campagne moisson-battage**

**L**a campagne moisson-battage pour la saison agricole 2024-2025 a été lancée, jeudi dans la wilaya d'El Bayadh, sur une superficie dépassant 5.200 hectares, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de cette campagne a été donné depuis la zone agricole de Hassi Labiodh, dans la commune d'El-Mehra, en présence du Secrétaire général de la wilaya, Akli Ouali, et du wali délégué d'El-Abiodh Sidi Cheikh, Mouden Abdrabbi. Selon la direction locale des services agricoles (DSA), la superficie ciblée dépasse les 5.200 hectares, dont 3.000 dédiés à l'orge, 2.000 hectares au blé dur, 180 au blé tendre et 80 hectares à l'avoine. La production attendue cette saison est estimée à 72.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, dont plus de 39.000 qx d'orge, 30.000 qx de blé dur, plus de 3.200 qx de blé tendre et 560 qx d'avoine, a-t-on précisé de même source. Pari ailleurs, dans le but d'assurer le bon déroulement de cette campagne, 20 moissonneuses-batteuses ont été mobilisées, dont 8 appartenant à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Plusieurs mesures ont été prises pour garantir le succès de l'opération, notamment la mobilisation de deux dépôts de collecte, l'un au siège de la CCLS à El-Bayadh, et l'autre à l'unité de stockage de Bougtob, offrant une capacité totale de 50.000 quintaux.

Tiaret  
**Saisie de plus de 04 kg de Kif Traité et 4.380 capsules de Prégabaline**

Par L. Bouhala

**L**a police de Tiaret a arrêté, la semaine écoulée, cinq individus lors de deux opérations distinctes et saisi 4,35 kg de cannabis transformé et 4 380 gélules de prégabaline 300 mg. Lors de la première opération, les membres de la Brigade de recherche et d'Intervention, relevant du Service de Police Judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tiaret ont arrêté quatre individus, âgés de 24 à 53 ans, pour possession et transport de drogue (Kif Traité) en vue de les écouler dans les milieux des jeunes, a-t-on appris dans un communiqué de presse de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya. Cette opération s'appuyait sur des informations faisant état de la présence d'un réseau criminel organisé tentant d'introduire une cargaison de drogue dans la ville de Sougueur, 25 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya Tiaret, aux fins de faire la promotion dans les quartiers de la ville. Grâce à ces informations et en coordination constante avec les autorités judiciaires compétentes, l'identité des deux suspects a été établie. Ils ont été interpellés au bord d'un véhi-



cule à l'entrée de la ville de Takhemaret. Après une fouille physique et une démarche minutieuse du véhicule, une quantité de drogue (kif traité) pesant plus de 04 kg a été saisie. La deuxième opération a consisté à interpellé, durant le même jour, un individu, âgé de 32 ans, pour possession de substances psychotropes pour les mêmes fins. Cette arrestation fait suite à des informations reçues par la même unité indiquant qu'un individu transportait une quantité de substances psychotropes de la ville de Sougueur vers la

ville de Tiaret. Ainsi, et sur la base de ces informations et en coordination constante avec les autorités judiciaires compétentes, un poste de contrôle a été mis en place où le suspect a été interpellé à bord d'un véhicule. Après une fouille physique et l'inspection du véhicule, une quantité de substances psychotropes estimée à 4.380 gélules de prégabaline 300 mg a été saisie. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre les suspects, qui ont été déferés, jeudi dernier, devant les autorités judiciaires.

Réunion du Conseil exécutif de la wilaya d'Alger

## La saison estivale et le 63ème anniversaire de l'indépendance au menu

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, mercredi, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, consacrée au suivi des préparatifs de la saison estivale 2025 et du programme de célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance, indique un communiqué des services de la wilaya. A cette occasion, «le wali a suivi un exposé sur le bilan relatif au traitement des doléances des citoyens pour la période allant du 1er janvier au 5 juin courant, et à l'évaluation du degré d'exécution des instructions données lors des réunions précédentes, dans le but d'une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens», précise le communiqué. A ce sujet, sur un total de 2.745 doléances, «2.318 ont été prises en charge au cours du premier semestre de l'année en cours, soit un taux de traitement de 84%». Concernant les préparatifs de la saison estivale, M. Rabehi a écouté un exposé sur les opérations réalisées. A ce titre, «64 plages autorisées à la baignade ont été aménagées et équipées, réparties sur 18 communes côtières, avec l'ouverture de trois nouvelles plages par rapport à la saison précédente». «Il a été procédé au recen-



sement de 37 espaces forestiers au niveau du territoire de la wilaya, de 11 centres d'été parmi les structures d'hébergement, d'une capacité d'accueil de 13.000 enfants, ainsi que de 20 piscines», selon le communiqué. A cette occasion, M. Rabehi a instruit de «l'exécution rigoureuse du plan de nettoyage de l'environnement, du ramassage et de la collecte des déchets ménagers, de l'élaboration d'un programme spécial animation culturelle, artistique et sportive pour la capitale, et ce au niveau de tous les espaces publics, en sus de la mise en place d'un plan spécial dé-

dié au transport des citoyens vers les plages». Il a été question, par ailleurs, de l'état de suivi des préparatifs des festivités célébrant le 63e anniversaire de la fête de l'indépendance. A cet égard, le wali d'Alger a écouté un exposé sur le programme de célébration de cet anniversaire qui prévoit des activités sportives, artistiques et culturelles variées, en sus du programme des opérations de distribution des logements, «dont le nombre s'élève à 13.414 logements, toutes formules confondues, au niveau des différentes communes et agglomérations», conclut le communiqué.

### Constantine

## Plus de 200 points de collecte des peaux de moutons

Au total, 221 points légaux de collecte des peaux de moutons sacrifiés, ont été désignés à travers différentes daïras de la wilaya de Constantine, en prévision de l'Aid El-Adha 2025, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'industrie. Parmi ce nombre global, 107 points de collecte se situent dans la daïra d'El Khroub, 41 à Ain Smara, 34 à Constantine, 18 à Ain Abid, 11 à Hamma Bouziane, 6 à Ibn Ziad en plus de 4 autres dans la daïra de Zighoud Youcef, a indiqué à l'APS la cheffe du bureau de soutien et création des petites et moyennes entreprises de cette direction, Loubna Medjadi. Une commission de wilaya chargée du suivi de cette opération a été installée, regroupant des représentants de l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya, des directions de l'environnement, de l'industrie et des affaires religieuses, des entreprises publiques à caractère industriel et commercial (EPIC), les daïras et les assemblées populaires communales (APC), a-t-on précisé. L'opération de collecte des peaux des moutons sacrifiés s'inscrit dans le cadre d'une campagne de collecte nationale programmée par le ministère de tutelle visant le développement, notamment de la filière du cuir, tout en contribuant à la préservation de l'environnement, a-t-elle précisé, notant que des campagnes de sensibilisation sur l'importance de cette opération, ont été entamées au profit des citoyens, en coordination avec des partenaires concernés. Ces actions de sensibilisation de proximité interviennent dans le cadre de la diffusion de la



culture du recyclage qui profite aux entreprises industrielles et contribue à la fabrication de produits algériens avec une matière première locale, encourageant ainsi cette industrie à créer de nouveaux postes d'emploi, a-t-elle indiqué. Des moyens humains et matériels, seront mobilisés afin de garantir la réussite de cette

opération, selon la même source, soulignant que les quantités des peaux collectées, seront acheminées vers 2 points d'entreposage, en l'occurrence les centres d'enfouissement technique (CET) du 13ème km menant vers la commune d'Ain Smara et celui de la commune de Ben Badis.

### Ouargla

## Remise de titres de concession du foncier destiné à l'investissement

Des titres de concession de gré-à-gré du foncier économique destiné à l'investissement dans la wilaya d'Ouargla ont été remis jeudi à des promoteurs, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelghani Filali. Les projets devant être développés dans le cadre de ces concessions concernent notamment l'agroalimentaire, la réalisation de chambres froides, la transformation de matières plastiques et l'industrie textile, a indiqué le chef de l'exécutif de wilaya dans une allocution prononcée à cette occasion. Les projets en question sont répartis entre les zones d'activités et de logistique de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud et de Hassi-Benabdallah (daïra de Sidi-Khouiled), a-t-il fait savoir, en annonçant la remise prochaine d'autres titres de même nature, portant ainsi à 24 le nombre d'investisseurs bénéficiaires. M. Filali a saisi l'opportunité pour appeler les promoteurs bénéficiaires de titres de concession du foncier économique à lancer leurs projets dans de brefs délais et contribuer ainsi à la dynamique de développement et à la création d'emplois et de richesse. L'opération de ce jour s'insère dans le cadre de la contribution des pouvoirs publics et leur encouragement à travers l'accompagnement des investisseurs et la facilitation de l'accès au foncier, au titre de la nouvelle loi sur l'investissement. La directrice du guichet unique décentralisé de la wilaya d'Ouargla, Ibtissem Keniche, a indiqué, de son côté, que les wilayas du Sud, dont Ouargla, disposent d'un portefeuille foncier "conséquent", ajoutant que les investisseurs "sérieux" seront encouragés dans le cadre de la nouvelle loi 23-17 sur l'investissement.

### Hamam Debagh (Guelma)

## Mise en service d'un nouvel établissement hôtelier à caractère thermal

Un nouvel établissement hôtelier à caractère thermal a été mis en service jeudi dans la commune de Hamam Debagh (Guelma) portant ainsi à 18 le nombre des structures d'accueil touristique publiques et privées de la wilaya. Présidant l'inauguration de cette structure de tourisme thermal et la remise aux propriétaires de l'autorisation d'exploitation et la décision de classification, le wali, Mme Houria Aggoun a souligné que cet équipement porte à 2.409 lits la capacité d'accueil des structures touristiques de la wilaya. Cet établissement, a-t-elle ajouté, contribue également à consolider la position de la wilaya de Guelma de pôle national par excellence du tourisme thermal qui a accueilli en 2024 plus de 350.000 visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays. La carte des structures touristiques de la wilaya se renforcera dans les prochains jours par un nouvel établissement hôtelier de petite taille dans la commune de Houari Boumediene outre la poursuite des travaux de réalisation d'autres équipements, a ajouté la même responsable qui a rappelé la mise en service au cours des deux dernières années de deux hôtels un de statut public et l'autre de statut privé au chef-lieu de wilaya.

### Sétif

## Signature de conventions entre l'ENS d'El-Eulma et 5 universités

L'Ecole normale supérieure (ENS) "Messaoud Zeghar" d'El-Eulma (Est de Sétif) a paraphé jeudi cinq conventions avec des établissements universitaires pour le renforcement de la coopération académique et scientifique, a-t-on appris auprès du directeur de cette école. Ces conventions ont été signées avec les universités "Mohamed Cherif Messaadia" de Souk Ahras, "Abderrahmane Mira" de Bejaia, "Mohamed Lamine Debagine" de Sétif, "Mustapha Benboulaïd" de Batna et "Larbi Ben M'hidi" d'Oum El-Bouaghi, a précisé à l'APS Pr. Ali Boukaroura. Ces accords, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des recommanda-

tions des autorités supérieures du pays et du ministère de tutelle, portent sur la création d'annexes de formation de l'ENS "Messaoud Zeghar" au sein de ces institutions d'enseignement supérieur, a précisé le même cadre. L'objectif est d'élargir les réseaux de formation des ENS afin d'assurer une formation de qualité à la demande du secteur de l'éducation nationale", a souligné le même responsable. L'ENS d'El-Eulma assurera l'accompagnement des annexes ouvertes dans ces universités par des actions de formations qui débiteront avec la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, a ajouté la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الاستاذة : زروالي حياة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان : نهج محمد خميستي - طريق مزغران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045409122  
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميستي - طريق مزغران مستغانم. بناءا على طلب بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة ماسرى 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع محمد خميستي ماسرى مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/04/09 والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/04/15 حجم 80 رقم 14 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/14 تحت رقم 21/894 الممنوحة. بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/10/18 ترتيب رقم 21/00975. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المورخ في 2022/11/16 تحت رقم 22/00752 صادر عن رئيس محكمة عين تادلس. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد حشلاف ناصر. التعيين حق الامتياز على 03/1 حصة من ضمن حصص متساوية في الشبوع من مستمرة فلاحية جماعية رقم 10 سي عبد الحكيم و الاملاك السطحية على 05 قطع أرضية مساحتها الإجمالية تقدر ب 36 هـ 28 أر 11 س كائنة ببلدية منصورة - بنارو و الممثلة كالتالي: تقدر مساحتها 14 هـ 83 أر 75 س مقسمة إلى القطعة (A) تقدر مساحتها ب 02 هـ 30 أر 58 س والقطعة (B) تقدر مساحتها ب 01 هـ 77 أر 95 س و القطعة (C) تقدر مساحتها ب 01 هـ 02 أر 76 س يوجد بها بئر والقطعة (D) تقدر مساحتها ب 01 هـ 01 أر 78 س يوجد بها بئر والقطعة (E) تقدر مساحتها ب 02 هـ 70 أر 68 من يوجد بها بئر قسم رقم 02 مجموعة ملكية 33. تقدر مساحتها 12 أر 50 س قسم رقم 02 مجموعة ملكية 35 تقدر مساحتها 01 هـ 30 أر 63 س قسم رقم 02 مجموعة ملكية 38. تقدر مساحتها 19 هـ 66 أر 23 س قسم رقم 02 مجموعة ملكية 256. تقدر مساحتها 35 أر قسم رقم 02 مجموعة ملكية 54. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثنان خمسة وعشرون مليون وثلاثمائة وستة وتسعون ألف دينار جزائري 25.396.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الاثنين 2025/07/07 على الساعة الثانية زوالا بمحكمة زوالا بمحكمة عين تادلس أمام قاضي البيوع العقارية يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
15.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الاستاذة : زروالي حياة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان : نهج محمد خميستي - طريق مزغران - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045409122  
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الأستاذة زروالي حياة - محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميستي - طريق مزغران مستغانم. بناءا على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد ارهيو 433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره واد ارهيو غليزان. بناءا على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و2016/12/15 المحرر من طرف الموثقة بن كنين نصيرة بمستغانم و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2016/12/20. بناءا على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و2016/12/15 و المشهر بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 2016/12/20 حجم 26 رقم 25. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المورخ في 2023/07/18 رقم 23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد دندن الشارف. التعيين: 3/2 قطعة أرض فلاحية كائنة ببني ياحي ببلدية الحسيان مستغانم تقدر مساحتها 01 هـ 10 أر 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف ومئتان وستة و ستون دينار جزائري وسبعة وستون سنتيم (5.900.266,67 دج) و بعد انقاص العشر يصبح خمسة مليون وثلاثمائة وعشرة آلاف و مائتان وأربعون دينار جزائري 5.310.240,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/07/08 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
15.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية وهران  
مديرية التقنين والشؤون العامة  
مصلحة التنظيم العام  
مكتب المؤسسات المصنفة والمهن المقتنة

قرار رقم 526 المؤرخ في 02 فيفري 2025 يتضمن الإعلان عن فتح تحقيق علني الخاص برخصة استغلال قاعة الحفلات الكائنة ببلدية عين الترك شارع رأس فلكون نيش رقم 1468 لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة فنندف بوهورر أش ن المسيرة من طرف السيدة بوهورر حسيبة باقتراح من السيد مدير التقنين والشؤون العامة لولاية وهران

المادة الأولى: يعلن عن فتح تحقيق علني الخاص برخصة استغلال قاعة الحفلات الكائنة ببلدية عين الترك شارع رأس فلكون نيش رقم 1468 لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة فنندف بوهورر أش ن. المسيرة من طرف السيدة بوهورر حسيبة. المادة 02: تحدد مدة التحقيق العلني بثلاثين (30) يوما ابتداء من تاريخ التبليغ. المادة 03: يعين السيد سايبي أحمد محافظ محقق في إطار التحقيقات من أجل الملائمة وعدم الملائمة المتعلقة بالمؤسسات المصنفة والمهن المقتنة لسنة 2025. المادة 04: ينشر هذا الإعلان عن التحقيق العلني على الأقل في يومية وطنية على نفقة صاحب القاعة وفي مقر البلدية وكذا في مقر الدائرة طيلة مدة التحقيق من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين الترك. المادة 05: فور انتهاء فترة التحقيق العلني يرسل المحافظ المحقق المعين إلى السيد الوالي مديرية التقنين والشؤون العامة تقريراً مفصلاً مدعماً برأيه ويكمل الملاحظات والآراء والنظلمات المسجلة في سجل التحقيق مرفوقاً بسجل التحقيق والوثائق الثبوتية لنشر القرار في إحدى اليوميات وكذا في مقر البلدية وفي مقر الدائرة من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين الترك. المادة 06: يكلف السادة و السيدة الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة مديرية البيئة لولاية وهران، رئيس دائرة عين الترك، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين الترك والمحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانوناً بتنفيذ هذا القرار، الذي ينشر في نشرة العقود الإدارية للولاية.

الوالي  
15.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الاستاذ مخلوفي محمد ياسين  
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم  
مجلس قضاء مستغانم  
17 شارع بن سي قدور بيبنيار مستغانم  
رقم الهاتف: 0657.400.524  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره ب 17 شارع بن سي قدور بيبنيار مستغانم الموقع أدناه. بناءاً على طلب المدعو بن طاطة قدور ولد عبد القادر. الكائن موطنه ب : حي 64 سكن رقم 90 تعاونية الحبوب زغلول مستغانم الحاجز.ضد المدعو بن يمينة زهرة بنت أحمد مواليد 19-02. الكائن موطنه ب : تعاونية المروقة منطقة الركات حي صلامندر مستغانم. المحجوز عليها. طبقاً للمادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 2006/02/20 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي، والمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. تنفيذاً لعقد توثيقي يتضمن اعتراف بدين محرز من طرف الموثقة الأستاذة بن محال سعديا بتاريخ 2021/12/15 ممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2023/09/03. تبعا لأمر بحجز تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغانم في 2024-04-09 رقم الترتيب 24/00255 نعلن عن بيع العقار الاتي بيانه بالمزاد العلني مسكن فردي كائن بمنطقة الركات تعاونية المروقة صلامندر يتكون من طابق أرضي يحتوي على مرآب، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة و الطابق الأول به ثلاث (03) غرف، صالة، مرحاض، حمام، و الطابق الثاني يحتوي على غرفة، صالة، بيت للغسيل وسطح الكل مشيد على مساحة قدرها 140 متر مربع يحمل الرقم 8/16 من مخطط التجزئة تحت قسم 179 مجموعة ملكية رقم 39 بلدية مستغانم وذلك أمام الجهة القضائية المختصة الاتي بيانها. قاض البيوع العقارية لدى محكمة مستغانم التابعة لاختصاص مجلس قضاء مستغانم، وبالجلسة القضائية العلنية المحددة بتاريخ 2025-04-01 على الساعة 00 : 14 سا الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني محدد جملة باتينين وثلاثين مليون وسبعة عشر ألف وخمسمائة دينار جزائري 32.017.500.00 دج حسب تقرير الخبرة القضائية المنجزة. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
15.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية وهران  
دائرة بئر الجير  
بلدية بئر الجير

يعلن عن فتح تحقيق علني خاص من اجل استغلال مقهى تجديد الكائن بالعنوان التالي : حي الافق الجميل مشروع 633 مسكن عمارة ب 3 الو ب 3 رقم 03 بئر الجير وسط لفائدة السيد : لزرق صفيان. تحدد مدة التحقيق 15 يوم ابتداء من تاريخ الإعلان عنه يعين الكاتب العام للبلدية لبئر الجير محافظ المحقق لتسجيل كل الآراء و الرغبات والنظلمات والملاحظات الشفوية والكتابية المدلى بها بسجل مرقم عليه من طرف رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بئر الجير.

رئيس المجلس الشعبي البلدي  
15.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذة بوجرفة أمل موثقة بولاية وهران  
حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32  
رقم 05 وهران شرق

اعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة لقصر بالمزاد العلني بتاريخ 2025/06/22 على الساعة التاسعة (09) صباحا بمكتبنا المذكور أعلاه ، سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة يتضمن بيع حقوق الفاصرتين وهن: 1- بن تربة اكرام بنت عبد الرحمن، المولودة في 2008/05/23 ب وهران، 2- بن تربة بشري بنت عبد الرحمن، المولودة في 2013/09/16 ب وهران، السابكتين ب 14 شارع بلعيد حسنية اكمل، وهران من جنسية جزائرية. لنصيبهم المقدر ب 538560/24882 في محلات ذات استعمال سكني كائنة ببلدية ودائرة وولاية وهران بحي محي الدين RUE BRLAID 14 HASNI قسم : 241 ، مجموعة ملكية : 74 ، تتكون من غرفتين، مطبخ، حمام، دورة المياه، رواق، سلم يؤدي إلى السطح وبيت غسيل تحت السلم، تقدر مساحتها ب 108م² حسب القياسات المسحية. بموجب انن بالتصرف في حق قاصر صادر عن محكمة وهران بتاريخ 2025/01/22 تحت رقم 2025/037 والمصحح لدى نفس المحكمة بتاريخ 2025/01/29 رقم الترتيب 2025/048. الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه.

الموثقة  
22.06.2025

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Location  
Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :  
0541/66/53/51  
Non sérieux s'abstenir.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro  
0556 366 201

**Agence de voyage  
SFICIFA  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05**

A une semaine du baisser de rideau de la saison

## MCO: Le silence intrigant d'Hyproc

Par Rachid BELARBI

Après avoir officiellement as suré, non sans difficultés, son maintien parmi l'élite footballistique nationale, le Mouloudia d'Oran a encore deux journées de championnat à disputer avant de clore une fois pour toutes cette saison 2024-2025 de toutes les déceptions. Les Rouge et Blanc d'El-Hamri iront, ainsi, défier le Chabab de Belouizdad ce mardi à Alger avant de recevoir l'USM Alger vendredi pour l'ultime journée de Ligue 1. Quel que soit le classement final, le MCO n'a, cela dit, plus rien à craindre ni plus rien à espérer de ces deux derniers actes. A voir la manière avec laquelle le public du stade Ahmed Zabana a «célébré» le maintien, à savoir en le considérant comme un non-événement et en s'en prenant violemment à l'ensemble de l'administration du club, il paraît as-

sez attendu qu'une plus grande bronca tonnera encore dans le temple d'El-Hamri à l'issue de la confrontation sans intérêt face à l'USMA. D'autant plus que la doléance principale de la rue mouloudéenne, à savoir «le départ immédiat de toute la direction actuelle» ne semble pas encore être prise en considération par l'état-major d'Hyproc en la personne du P-DG Adil Cherouati. Ce silence intrigant du board de la filière de la Sonatrach est, de plus, très mal vu par les incondtionnels du club qui ne comprennent pas tout ce laisser-aller et ce terrible manque de communication au moment où toute une ville est sur les nerfs ! Les plus impatients n'hésitent, d'ailleurs, aucunement à dresser un tableau comparatif entre les «actions» des sociétés dirigeant des clubs de l'élite quand «rien ne marche» et l'immobilisme d'Hyproc face aux échecs répétés de l'actuelle di-

rection du MCO et la grogne des tribunes et gradins. Que ce soit au MCA, dans un temps passé, au CRB, à l'USMA, au CSC et même à la JSS, d'importants changements et des nominations (plus ou moins ciblées) ont meublé leur saison au moment où rien n'a bougé d'un iota au MCO malgré les incroyables ratés de l'administration du trio Belkacemi-Ghomari-Belbachir. Le silence d'Hyproc à ce moment précis de la saison est d'autant plus incompréhensible que c'est, justement, le cadre temporel idéal pour opérer un changement vu que, sportivement, l'équipe-première n'a rien à attendre en bien ou en mal de ce qui reste à jouer en championnat. Et c'est, aussi et surtout, le moment de préparer la saison prochaine pour éviter un tel fiasco sportif que celui que vient de signer, pour la seconde saison de rang, l'actuelle direction mouloudéenne.

Tournoi amical (U17) - Algérie-Tunisie

## La sélection algérienne poursuit sa préparation à Blida

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) poursuit sa préparation en vue du deuxième match face à la Tunisie, prévu le lundi 16 juin, dans le cadre du tournoi international amical organisé au stade Mustapha Tchaker de Blida, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur site officiel. Les protégés du sélectionneur national, Amine Ghimouz, ont effectué vendredi une séance d'entraînement relativement intensive sur le terrain annexe du stade Mustapha Tchaker, après avoir repris les entraînements avec une séance légère suite au match contre la Mauritanie. Les Verts ont remporté leur premier match de ce tournoi face à la Mauritanie (1-0), grâce à un but inscrit par Mohamed Valmy. Le tournoi reprendra ce samedi avec le match entre la Tunisie et la Mauritanie, pour le compte de la 2e journée. Le coup d'envoi sera donné à 18h00 au stade Mustapha



Tchaker. En vue de ce tournoi amical, Ghimouz a fait appel à 25 joueurs, dont neuf évoluant dans des championnats européens. Le coach des U17 a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), des-

tiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie. Ces regroupements visent à élargir la base de découverte des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive.

Ligue de football professionnel (LFP)

## Le programme de la 29ème journée dévoilé

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 16 et 17 juin. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, le lundi 16 juin: USM Alger-ES Sétif et US Biskra-USM Khenchela, selon le programme dévoilé ce mercredi par la LFP, qui n'a pas précisé les horaires. Les six autres rencontres de cette

journée, se joueront le mardi 17 juin. Le leader le MC Alger, et son dauphin, la JS Kabylie, se rendront à l'ouest du pays pour défier respectivement l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem. La 28e journée débute ce mercredi avec quatre matchs au programme. Au classement, le MCA caracole en tête avec 53 points, devant la JS Kabylie (49 pts), et le CR Belouizdad (48 pts).

Voici le programme

Lundi, 16 juin 2025 :

A Baraki (Alger):.....USMA - ESS

A Biskra:.....USB - USMK

Mardi, 17 juin 2025 :

A Magra:.....NCM - CSC

A Baraki (Alger):.....CRB - MCO

A El-Bayadh:.....MCEB - O.Akbou

A Chlef:.....ASO - MCA

A Mostaganem:.....ESM - JSK

A Béchar:.....JSS - Paradou

Fédération algérienne des sports aquatiques

## Ouverture des candidatures pour les postes techniques

La Fédération algérienne des sports aquatiques a annoncé, jeudi, l'ouverture des candidatures pour les postes techniques au niveau de l'instance fédérale, dans le cadre du renforcement de la gouvernance technique et administrative. L'instance sportive a indiqué dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, qu'elle a ouvert la porte aux candidats pour occuper les postes de directeur technique national, directeur des équipes nationa-

les et directeur des jeunes talents. La Fédération a souligné que les candidats doivent "présenter un programme ou un projet de travail détaillé, en adéquation avec le poste requis et reflétant leur vision, leurs objectifs et leurs propositions de développement, notant que la date limite d'envoi des dossiers est fixée au samedi 5 juillet 2025 à 16h00. Dans ce contexte, l'instance fédérale a souligné que les candidats retenus " seront soumis à un entretien

oral devant une commission spécialisée ", selon la même source. Pour rappel, la Fédération algérienne des sports aquatiques est présidée par Nasreddine Zahafi, élu pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'assemblée générale électorale tenue le 28 décembre 2024, au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA). Seul candidat à sa propre succession, Zahafi avait obtenu 50 voix contre trois non et deux bulletins nuls.

Championnat de wilaya d'Oran

de Natation Poussins à Gdyl

## Une belle salle, un niveau faible

Le championnat de wilaya d'Oran de natation pour les poussins a eu lieu mercredi en fin d'après-midi dans la belle salle de Gdyl. Cette compétition était d'un niveau faible. Plusieurs clubs huppés étaient présents mais n'ont pas participé. En effet, des parents d'athlètes comme des présidents de clubs compétitifs n'ont pas compris pourquoi la ligue de wilaya de natation n'a pas mis les noms de leurs clubs sur la start liste. Le président du CSA/Bahia Nautique d'Oran M. Houari Bouras précise: «On a reçu un mail émanant de la ligue de wilaya en date du 04/05/2025 pour participer pour objet la participation au championnat de wilaya poussins prévu le 17/05/25 à Bir El Djir. Puis le 26/05/25 qui a été reporté pour cause de décès la veille ( 25/05) d'un athlète de Thai Kwundo. Nous recevons un autre email pour l'organisation d'un critérium Benjamin estival et poussin les 10 et 11 juin. Deux jours pour les Benjamins les 10 et 11 juin en 3 séances à la piscine du jardin public d'Oran, et, une journée le 11 juin pour les Poussins en 1 séance à la piscine de Bir El Djir. Le dernier délai des engagements était prévu pour le 03 juin». Le président du CSA/ Bahia Nautique d'Oran a ajouté : «Il y a lieu de signaler que suite à l'organisation du championnat national prévu le 20 juin prochain à Tiaret et vu que le guide technique national stipule que chaque ligue doit organiser une compétition locale ou zonale au minimum 20 jours avant la compétition nationale, nous avons décidé de ne pas participer. Notre club a informé la ligue de wilaya d'Oran par email avant la date limite qui était le 03/06 en envoyant des engagements des catégories poussin et poussine. Malheureusement, on a constaté ce qui suit : le changement de domiciliation du lieu de la compétition prévue à Bir El Djir vers Gdyl sans aucun courrier officiel. Notre club ne figure pas sur la start liste sans aucune correspondance ni motif. On veut des explications concrètes». Enfin, un des parents nous affirme : «Mon fils est athlète de natation depuis 5 ans dans un club où je ne l'ai jamais vu nager dans une compétition officielle et ce n'est pas la faute de ce club. Je n'ai vu que les athlètes du club Sport Bleu qui participent aux compétitions officielles vu que leurs dirigeants font partie de la ligue de wilaya. Alors, j'ai décidé à partir d'aujourd'hui de lui faire signer une licence à Sport Bleu. Là au moins, je serais sûr de le voir nager dans une compétition officielle».

Benaouda N.

Fédération algérienne des sports aquatiques

## Ouverture des candidatures pour les postes techniques



La Fédération algérienne des sports aquatiques a annoncé, jeudi, l'ouverture des candidatures pour les postes techniques au niveau de l'instance fédérale, dans le cadre du renforcement de la gouvernance technique et administrative. L'instance sportive a indiqué dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, qu'elle a ouvert la porte aux candidats pour occuper les postes de directeur technique national, directeur des équipes nationales et directeur des jeunes talents. La Fédération a souligné que les candidats doivent "présenter un programme ou un projet de travail détaillé, en adéquation avec le poste requis et reflétant leur vision, leurs objectifs et leurs propositions de développement, notant que la date limite d'envoi des dossiers est fixée au samedi 5 juillet 2025 à 16h00. Dans ce contexte, l'instance fédérale a souligné que les candidats retenus " seront soumis à un entretien oral devant une commission spécialisée ", selon la même source.

**Chargé par le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie de remise du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs**



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), la cérémonie de remise du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Maâchi", à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts, sous le haut patronage du président de la République, en concrétisation de son engagement constant en faveur de la promotion de la culture et de l'artiste, de la recherche et de la production artistiques, et pour la création d'un environnement propice à l'émergence et au développement des talents artistiques. Le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs récompense les meilleurs lauréats dans plusieurs domaines artistiques et littéraires, notamment le roman, la poésie, l'interprétation théâtrale, la dramaturgie, la musique et le cinéma, ainsi que les arts plastiques.

## Soirée artistique à Alger en hommage à l'artiste martyr Ali Maachi

L'Association cinématographique "Ad waa" a organisé, jeudi à Alger, une soirée artistique en hommage à l'artiste et militant Ali Maachi, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, marquée par une présence distinguée de la famille cinématographique. Dans son allocution, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, qui a pris part à cette soirée artistique, a souligné l'importance de cette commémoration qui, a-t-il dit, "établit un lien entre la mémoire nationale et le message artistique", rendant hommage au martyr Ali Maachi qu'il a qualifié de "modèle pour l'artiste engagé, incarnant par ses convictions et son art les plus nobles valeurs du combat national". Mettant en avant "le rôle central qui incombe au cinéma algérien dans la préservation de la mémoire et la consolidation de l'identité", le ministre a appelé à "continuer à porter le flambeau à travers l'image, la caméra et la créativité", soulignant que le secteur du cinéma "connait aujourd'hui une dynamique nouvelle qui reflète l'orientation de l'Etat sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la promotion de la culture comme pilier du projet d'édification de l'Algérie nouvelle".



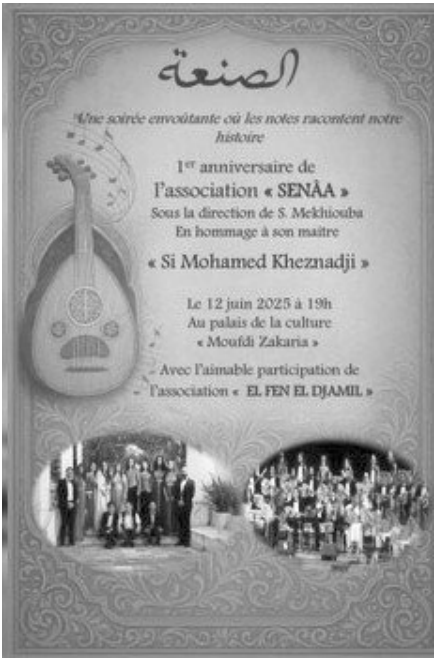
M. Ballalou a fait savoir que son département "s'emploie à finaliser les textes d'application de la loi sur le cinéma et à restructurer le secteur de manière à garantir un cadre professionnel clair pour les acteurs du domaine", particulièrement les techniciens, insistant sur "l'importance d'ouvrir le champ à la jeunesse et aux investisseurs privés dans le cadre d'une vision participative visant à faire du cinéma une force culturelle et économique porteuse de valeurs de la nation".

La soirée a été marquée par des prestations artistiques rendant hommage au martyr et reflétant le lien entre l'art et la mémoire nationale. Au terme de la manifestation, le ministre a pris part à la cérémonie de distinction d'artistes, en reconnaissance de leur apport et de leurs contributions à la scène culturelle nationale.

## L'Ensemble "Senâa" de musique andalouse rend hommage à Mohamed Khaznadji

Un concert de musique andalouse dans sa variante Senâa a été animé, jeudi à Alger, par deux ténors du genre et autant d'associations dédiés à cette musique savante, dont l'Ensemble "Senâa" qui a choisi de souffler sa première bougie en rendant hommage au doyen des interprètes et formateurs, Cheikh Mohamed Khaznadji. Accueilli au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria" le concert a été animé, devant un public nombreux, par les associations algéroises de musique andalouse, des "Beaux Arts" sous la direction d'El Hadi Boukoura et "Senâa", conduite par Seddik Mekhiouba également président de cet ensemble, organisateur de cet événement avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, et celui de la Jeunesse.

Cette soirée-hommage a également été animée par les voix présentes et étoffées, du professeur à l'association des Beaux Arts d'Alger, Abdelmadjid Boumaza et de M'Barek Dekhla, ténor de renom, originaire de la ville de Annaba qui a tenu à rendre hommage au Maître Mohamed Khaznadji, dans les variations modales du genre Malouf, Ecole de musique andalouse représentant l'Est algérien (le Gharnati de Tlemcen représentant l'Ecole de l'Ouest algérien). Après une belle entrée en matière assurée par Belkacem Boutka et sa "troupe Zorna Boutka", qui continue sur la lignée de quatre générations d'artistes à



veiller sur la beauté patrimoniale et l'originalité de ce legs ancestral, la trentaine d'instrumentistes dirigée, par El Hadi Boukoura au violon, fit son entrée sur scène sous les applaudissements et les youyous du public. Sous le regard expérimenté du Cheikh Mohamed Khaznadji, assis à la première rangée au milieu du comédien Athmane Bendaoud et du chanteur chaâbi H'cissen Saâdi, El Hadi Boukoura a donné le signal de départ d'une prestation époustouflante qui allait revisiter le mode Raml el maya, pour en extraire la quintessence de la beauté mélodique. Les instrumentistes de l'association des Beaux Arts ont ainsi rendu les pièces, "Li Allah We-kelt amri" (aroubi) et "Ma rit fel'm'lah" (hawzi), suivis de plusieurs kh'lasset dont, "Laâiba el horo biya" et "Koum Tara" pour conclure avec la "taâlila" de "Mohamed Mohamed", un clin d'œil au regretté Noureddine Saoudi (1954-2024) qui "souhaitait voir les associations de musique andalouse clore leurs prestations avec l'expression de l'admiration et de l'adoration du Prophète Mohamed (QSSL)", a tenu à témoigner El Hadi Boukoura. Au tour de l'Association "Senâa" et sa vingtaine d'instrumentistes de présenter un programme proflique dans le mode Mezmoum, avec notamment, entre autres pièces, "Ana ôchqati fi soltane", "Afnani dhal'hob", "Li Allah ma asâb arrahil", "Dir ya nadim", Sahi hana el waqt", "Ya rohi wa ya ray'hani", "Ya moqabil" et "Koudoum el habib". Ce nouvel ensemble présente pas moins de quatre générations de musiciens et chanteurs, allant de la petite Leila Bey (5 ans) qui est intervenue pour interpréter "Ma kountou adri" (kadirya), dernière pièce au programme rendue avec beaucoup d'assurance et de théâtralité, à Achour Tchambaz au luth, un artiste chevronné d'une grande et longue expérience. Au tour de M'Barek Dekhla d'interpréter, "Bellahi ya hamami" et "Bellah ya banou el werchane", que le public a bien apprécié, pour céder la scène, au professeur Boumaza qui, avec sa voix pleine, a rendu dans le mode Zidène les pièces, "Ya Mohamed Ya Sid Ahmed", "Ya bab Enniâm", "Bism Allah b'dit en'zemmam", "Ya kouma sallou" et "Qalbi ma wella". Savourant tous les instants de la soirée, le public a longtemps applaudi les prestataires, dont le jeune pianiste Ayoub Rouab, un jeune virtuose promis à une belle carrière et le percussionniste chevronné, élève de Debbah Ali-lou, Abdelghani Halouat, dont les prouesses techniques obéissent à une rigueur rythmique qui observe une régularité métronomique. Le Président et directeur artistique de l'association "Senâa", Seddik Mekhiouba a rappelé que l'association qu'il dirige a été créée il y a un an, "à la mémoire du Cheikh Mohamed Ben Ali Sfin-dja (1844-1908)", une grande figure artistique qui a marqué l'histoire de la musique andalouse. Des distinctions et des trophées de reconnaissance ont été remis au grand maître Mohamed Khaznadji et d'autres honorifiques de participation aux prestataires de cette belle soirée.

## Une centaine de migrants ont été secourus dans la Manche en seulement 24 heures

Ils tentaient de rejoindre l'Angleterre sur des embarcations clandestines : une centaine de migrants ont été secourus dans la Manche, jeudi 12 et vendredi 13 juin 2025, ont annoncé ce samedi la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar) dans un communiqué. Ce sont précisément 99 personnes qui ont été secourues jeudi 12 et vendredi 13 juin 2025, alors qu'elles tentaient de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre sur des embarcations clandestines, a annoncé ce samedi 14 juin la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar) dans un communiqué. Certains se trouvaient sur des embarcations surchargées, qui prenaient l'eau ou à la dérive, d'autres se sont trouvés en difficulté lors de l'embarquement dans un canot.

L'une des opérations de sauvetage menées vendredi portait sur une embarcation qui prenait l'eau au large de Dunkerque, détaille la Premar. Un patrouilleur de service public a récupéré à son bord 63 personnes. « Les 16 autres occupants du canot ont refusé dans un premier temps d'être secourus alors que l'embarcation continuait de se dégonfler », précisent les autorités. Ils ont finalement été récupérés par deux autres navires et ramenés sur les côtes françaises. En début de soirée, vendredi, alors que le département du Pas-de-Calais était classé en vigilance orange aux orages et que les conditions météorologiques se sont dégradées, neuf occupants d'une embarcation ont été secourus. Dans la soirée de jeudi, « une embarcation flottante mais sans moteur » avait aussi été repé-

rée à la dérive. Les trois personnes qui se trouvaient à bord ont pu être récupérées. La suppression de 6 000 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile est-elle une mesure appropriée face à la crise migratoire actuelle ? La nuit de jeudi à vendredi a été marquée par de nombreux départs d'embarcations de migrants, souligne la Premar. Selon le décompte des autorités britanniques, 919 migrants ont traversé la Manche vendredi, sur 14 embarcations. Depuis le début de l'année, au moins 15 personnes sont mortes dans la Manche, selon un décompte de l'AFP à partir de chiffres officiels. En 2024 elles étaient 78, un record depuis l'apparition en 2018 des traversées de la Manche en « small boats », ces embarcations clandestines précaires souvent surchargées.

Thaïlande

## Un vol Air India atterrit d'urgence après une menace à la bombe, 24h après le crash en Inde

La loi des séries ? Au lendemain du crash aérien survenu peu de temps après le décollage d'un Boeing de la compagnie Air India en Inde, un autre événement marquant est venu frapper la compagnie indienne ce vendredi 13 juin. Un vol Air India reliant Phuket à New Delhi a en effet été contraint de faire demi-tour et de réaliser un atterrissage d'urgence sur l'île thaïlandaise après avoir reçu une menace à la bombe, annonce l'entreprise qui gère les principaux aéroports de Thaïlande. Avant le crash du vol Air India, ce couple britannique s'était filmé, « heureux », à l'aéroport d'Ahmedabad C'est après la découverte à bord d'un message de menace que le vol immatriculé AI379 a requis la permission de faire demi-tour, a ainsi expliqué Aéroports de

Thaïlande (AOT) sur la page Facebook consacrée à l'aéroport de Phuket. L'avion Airbus A320, parti vers 4h30, est retourné Phuket seulement deux heures plus tard, après avoir effectué de nombreux tours au-dessus de la mer d'Andaman, comme le montre le suivi du vol réalisé par le site FlightRadar24 ci-dessous. Après un départ de Phuket, l'avion de la compagnie Air India a réalisé plusieurs boucles dans l'espace aérien proche de l'île thaïlandaise, avant d'obtenir l'autorisation de revenir à son point de départ. Après cet atterrissage, les 156 passagers de l'Airbus A320 ont été évacués en suivant le protocole d'urgence, a poursuivi AOT, sans donner d'autres détails. Des images partagées depuis le tarmac de l'aéroport

thaïlandais montrent l'évacuation dans le calme des passagers, malgré cette alerte à la bombe à bord de l'appareil. Cet incident rare intervient au lendemain du crash d'un vol Air India à destination de Londres, qui s'est écrasé peu après son décollage d'Ahmedabad, en Inde, tuant au moins 265 personnes selon le dernier bilan fourni par les autorités indiennes. Pour l'heure, il n'y a qu'un seul survivant identifié parmi les 242 personnes qui se trouvaient à bord du Boeing 787-8 Dreamliner, fleuron du constructeur américain. Mais le crash de l'appareil sur une zone habitée a provoqué davantage de victimes. Au moins plus d'une vingtaine, parmi les personnes qui se trouvaient dans les bâtiments ayant été percutés par l'avion avant son embrasement.

## L'insupportable mort du jeune Akash, 14 ans, victime collatérale du crash d'Air India

Un jeune garçon a été tué suite au crash du vol 171 d'Air India jeudi alors qu'il se trouvait sur les lieux où l'appareil s'est écrasé. Il n'aura jamais eu le bonheur d'atteindre l'âge adulte. Jeudi 12 juin, au moins 260 personnes ont perdu la vie suite au crash d'un avion de la compagnie Air India. En plus de 242 passagers à bord – dont un a seul survécu par miracle –, d'autres victimes ont été tuées. Des hommes et des femmes qui se trouvaient dans une résidence étudiante pour médecins et ses alentours, faits d'immeubles d'habitations et de boutiques. C'est là que vi-

vait le jeune Akash, selon BBC News. Si le média britannique explique qu'il était âgé de 15 ans et travaillait dans une cafétéria, comme sa mère, le journal local « Telangana Today » indique qu'il avait en fait 14 ans et qu'il se trouvait près du stand de thé appartenant à sa mère, situé près de l'hôpital à côté duquel l'avion a percuté la zone. Des témoins ont raconté la façon dont des débris l'ont atteint à la tête alors que les flammes se propageaient tout autour de lui, empêchant sa famille de le secourir à temps. Une chose sur laquelle les deux médias s'accordent en revanche, c'est sur la mère de

l'adolescent qui, en essayant de lui venir en aide, a été grièvement brûlée. Elle a été transportée à l'hôpital où elle était toujours soignée vendredi. Le père d'Akash, qui se trouvait près du lieu de l'accident, a déclaré à BBC News avoir entendu la forte explosion. Mais lorsqu'il est arrivé sur place, des vapeurs et de la fumée s'échappaient de partout. Sa femme avait déjà été transportée à l'hôpital. C'est alors qu'il a appris que son fils n'avait pas survécu. Cité par « The Hindu », Surajbhai, chauffeur à Ahmedabad, a déclaré : « Ni l'État ni l'argent ne peuvent le remplacer... c'était un enfant brillant ».

# SOCIÉTÉ | 13

Flandre occidentale

## Violent incendie, les riverains invités à rester confinés

La phase communale du plan d'urgence a été déclenchée vendredi soir à Staden, en province de Flandre occidentale, après qu'un grave incendie s'est déclaré dans une entreprise de traitement des déchets située dans la section d'Oostnieuwkerke. Le sinistre, survenu peu avant 18h00, provoque d'importants dégagements de fumée. Les services de secours, présents en nombre, tentent de circonscrire les flammes. À la demande de la police locale, les riverains sont invités à garder portes et fenêtres closes et à éviter les environs. "Éteignez également votre système de ventilation", recommande la zone de police. "Et restez à l'écart de la fumée car il n'existe pas de fumée saine", ajoute-t-elle.

## Comment un Américain a réussi à prendre l'avion 120 fois sans payer (ni se faire repérer)

Tiron Alexander, 35 ans, originaire de Floride, n'avait ni uniforme, ni formation, ni la moindre expérience dans une compagnie aérienne. Pourtant, il est parvenu à embarquer plus de 120 fois en se faisant passer pour membre du personnel de cabine, voire même pour pilote, profitant de tous les privilèges associés. Son secret ? Un savant mélange de mensonges bien ficelés, de faux badges d'identification et une parfaite maîtrise des failles numériques du système. Entre 2018 et 2024, Alexander a exploité un système de réservation interne réservé au personnel aérien, permettant de réserver des vols sans payer. Il a réussi à réserver plus de 120 vols auprès de différentes compagnies aériennes. Ce n'est qu'au bout de six ans que la fraude a été découverte. Selon le ministère américain de la Justice, l'homme faisait preuve d'une grande ingéniosité dans sa méthode. Pour accéder à la plateforme de réservation destinée aux membres d'équipage, il devait systématiquement indiquer pour quelle compagnie il prétendait travailler, fournir un numéro de badge fictif ainsi que la date à laquelle il aurait soi-disant été embauché. Cela ne l'a pas arrêté. Alexander a fabriqué sans difficulté des dizaines de fausses identités, réparties sur sept compagnies aériennes différentes. Au total, il a utilisé une trentaine de numéros de badge et de dates d'embauche fictifs. Tout était inventé, mais en raison du manque de contrôle du système, ses réservations étaient systématiquement acceptées. "Il savait exactement quelles informations fournir pour obtenir l'accès, et comment rester sous les radars", a commenté le procureur américain.

Les astuces numériques d'Alexander ne s'arrêtaient pas là. Dans les aéroports, il parvenait aussi à accéder aux zones sécurisées, strictement réservées au personnel navigant. Il utilisait de faux badges, qui lui permettaient de passer par des portiques spéciaux et d'entrer dans les terminaux sans jamais devoir présenter de billet. L'homme se mêlait littéralement au vrai personnel de bord, sans éveiller le moindre soupçon. Selon le procureur, rien n'indique qu'il soit jamais réellement entré dans un cockpit ni qu'il ait adopté un comportement dangereux à bord. Mais cela ne rend pas les faits moins graves. "Il a mis en danger la sécurité des aéroports et des avions", peut-on lire dans l'acte d'accusation.

Alexander n'a pas profité du système uniquement pour lui-même. D'après les documents du tribunal, des amis et des membres de sa famille auraient également bénéficié de ses manœuvres. On ne sait pas s'ils étaient conscients de la fraude, mais il est certain que plusieurs des billets réservés n'étaient pas à son nom. La fraude a été découverte lorsque des compagnies aériennes et les services de sécurité ont repéré des comportements suspects dans le système de réservation. La TSA (Agence américaine de sécurité des transports) a été saisie, ce qui a conduit à une enquête. Mardi, un tribunal de Floride a déclaré l'homme coupable de fraude électronique et d'accès illégal à des zones sécurisées dans les aéroports. Il encourt jusqu'à 30 ans de prison. La sentence sera prononcée le 25 août.

## Un navire pollue une rivière sibérienne et déverse 30 tonnes de diesel

Un remorqueur s'est échoué sur le fleuve sibérien Ienisseï et déverse depuis du diesel. Selon les autorités russes, environ 30 tonnes de carburant se sont déversées. Les experts mettent en garde contre les dommages pour les poissons, la végétation riveraine et l'écosystème.



2

05h00 TFou  
09h05 Automoto  
10h00 Téléfoot  
10h50 Les douze coups de midi  
11h50 Petits plats en équilibre  
11h55 Météo  
12h00 JT 13h  
12h40 Grands reportages  
13h50 Reportages découverte  
15h10 Les Docs du week-end  
16h20 Sept à huit Life  
17h20 Sept à huit  
18h50 Les nouveaux modèles  
18h55 Météo  
19h00 JT 20h  
19h45 Météo  
19h50 Paris-SG / Atlético Madrid  
21h55 Esprits criminels  
22h40 Esprits criminels

11h55 Journal Météo Climat  
12h00 Journal 13h00  
12h20 13h15, le dimanche...  
13h15 C'est bon à savoir  
13h20 13h15, le dimanche...  
13h15, le dimanche...  
14h10 Familles de légende  
15h05 Un dimanche à la campagne  
17h05 Les enfants de la télé  
18h10 Les Enfants de la télé, la suite  
18h55 Journal Météo Climat  
18h56 Journal 20h00  
19h30 20h30, le dimanche  
20h00 Journal Météo Climat  
20h05 Les loges  
20h06 Oh ! Biz'Art  
20h10 Les enfants des autres  
21h55 Madeleine Collins  
00h26 Laurent Gerra, l'anniversaire-événement  
02h50 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
03h30 Florence dans le regard des Médecis



3

05h29 The Chef, la série  
06h29 En aparté  
07h01 Bleu, un océan de solutions  
07h58 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1  
10h53 Coach Hakim  
10h57 La boîte à questions  
11h03 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
11h44 Viendez au Groland  
12h09 Viendez au Groland  
12h22 Gladiator II  
14h45 The Killer  
16h47 Grand Prix F1  
Grand Prix F1  
17h23 Plateau sport  
17h25 Team Hadjar  
17h53 La grille  
18h56 Formule 1 : Grand Prix du Canada  
20h46 Le podium  
20h58 Formula One, le mag  
21h30 Golf : US Open  
01h42 Santosh

11h30 Dans le rétro  
11h40 ICI 12/13  
11h55 ICI dans votre région  
12h30 Vivement dimanche  
16h20 La p'tite librairie  
16h25 Slam  
17h05 Questions pour un champion  
17h55 Le journal des talents  
18h00 Instant conso  
18h10 Le pitch cinéma  
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions  
18h45 Journal Météo Climat  
19h00 Météo régionale  
19h01 Dans le rétro  
19h05 Stade 2  
21h55 Comptine mortelle  
22h40 Comptine mortelle  
Comptine mortelle  
23h20 Le grand concert du Philharmonique de Vienne au Palais Garnier  
00h50 La p'tite librairie  
00h55 La carte aux trésors  
03h05 Outremer.gourmand



05h00 M6 Kid  
05h50 Scènes de ménages  
06h30 M6 Boutique  
09h20 Turbo  
09h50 Turbo  
10h20 Turbo  
11h30 Sport 6  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h30 Un jour, un doc week-end  
13h10 Un jour, un doc week-end  
13h50 Un jour, un doc week-end  
14h50 Prix de Diane Longines  
15h20 Un jour, un doc week-end  
16h10 66 minutes  
17h40 66 minutes : grand format  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
19h15 Sport 6  
19h25 E=M6  
20h10 Zone interdite  
22h10 Enquête exclusive  
23h25 NCIS  
00h20 NCIS  
01h05 NCIS  
01h55 Programmes de la nuit

06h20 La guerre des puces  
07h15 ARTE Junior, le mag  
07h30 42, la réponse à presque tout  
09h45 Cuisines des terroirs  
10h15 Au cœur de l'Irlande  
10h55 Au cœur de l'Irlande  
11h40 Au gré des vagues  
12h30 Seule dans la nuit  
14h15 Ma soeur a disparu  
15h45 Les Baléares  
17h00 L'IA au coeur du marché de l'art  
17h55 Concert privé chez Gidon Kremer  
18h45 Arte journal  
19h05 Robert De Niro, l'arme du silence  
20h00 Complots  
22h10 Mel Gibson : A la folie, passionnément...  
00h20 Comment ça va ?  
00h55 La conquête des Alpes par Auguste  
01h50 Tisseurs de sons : Ludovico Einaudi, Hauschka, Joep Beving, Hania Rani

# TÉLÉVISION

15



3

20h10

## VANINA : MEURTRES EN SICILE



Vanina goûte aux charmes de la plage catanaise quand Spanò, son bras droit, interrompt sa détente par un appel urgent. Huit personnes tombent malades après une tentative d'empoisonnement dans la glacerie la plus renommée de la ville sicilienne. Cette affaire criminelle connaît un rebondissement majeur le lendemain : le propriétaire des lieux, que tous surnomment le Roi de la glace, gît sans vie dans son commerce. L'enquête de la commissaire se transforme alors d'une simple intoxication alimentaire en investigation pour homicide, révélant probablement des enjeux plus complexes dans cette cité méditerranéenne.

Realisateur: Davide Marengo

2

20h10

## LES ENFANTS DES AUTRES



Dans "Les enfants des autres", un drame sorti en 2022 et mettant en vedette Virginie Efira et Roschdy Zem, nous plongeons dans la vie de Rachel, une jeune femme quadragénaire qui exerce le métier de professeure dans un lycée. Sa vie prend un tournant significatif lorsque qu'elle fait la rencontre d'Ali, un homme charmant récemment divorcé, avec qui elle commence une relation amoureuse. Alors que leur histoire d'amour s'épanouit doucement, Ali l'invite à partager davantage de moments de sa vie, notamment en l'initiant à sa fille, Leïla.

Realisateur: R. Zlotowski

Scénariste: Rebecca Zlotowski



20h50

## COMLOTS



Dans "Complots", un thriller captivant sorti en 1997, Mel Gibson incarne Jerry Fletcher, un chauffeur de taxi new-yorkais dont la personnalité eccentric est dominée par une paranoïa malsaine. Obsédé par des théories du complot, Jerry passe ses journées à partager ses spéculations avec ses clients, persuadé que le gouvernement dissimule des informations essentielles à la population. Sa vie prend une tournure inattendue lorsqu'il croise le chemin d'Alice Sutton (Julia Roberts), une juriste déterminée et solitaire travaillant au ministère de la Justice.

Acteur: Mel Gibson (Jerry Fletcher), Julia Roberts (Alice Sutton)



ORAN

28|23

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

05h46

20h20

93%

05 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

30-22

37-18

34-20

39-25

28-23

39-26

## Cisjordanie occupée

# L'entité sioniste ferme la mosquée Al-Aqsa et impose un blocus total

Les forces d'occupation sionistes ont forcé les fidèles palestiniens à quitter la mosquée Al-Aqsa à El Qods occupée après la prière de l'aube, leur interdisant de rester à l'intérieur, avant d'en fermer toutes les portes, a rapporté vendredi l'agence de presse Wafa. Selon des sources locales citées par Wafa, "des agents de forces d'occupation sionistes ont fait irruption dans la mosquée Al-Aqsa après la prière de l'aube, expulsant les fidèles avant de verrouiller les accès", précisant qu'il s'agit là de la première fois depuis la pandémie de Covid-19 que l'occupation vide complètement la mosquée de ses fidèles et en ferme les portes". Cette fermeture survient simultanément à l'annonce par l'armée sioniste d'un "blocus total" imposé à l'ensemble de la Cisjordanie occupée. "En effet, les forces d'occupation ont fermé des dizaines d'accès à travers la Cisjordanie et plusieurs routes secondaires reliant villes, villages et localités par des barrages de terre", a encore rapporté Wafa. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.207 martyrs et 127.821 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

## Réaffirmant son soutien indéfectible à la cause sahraouie

# L'ANC dénonce les mensonges du Maroc

Le Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir en Afrique du Sud, a réitéré son soutien indéfectible au peuple du Sahara occidental et à sa lutte pour l'autodétermination, dénonçant avec force les "mensonges" relayés par le régime du Makhzen marocain. Dans un communiqué publié vendredi, l'ANC s'est dit "profondément indigné" par ce qu'il qualifie de campagne de désinformation orchestrée par Rabat et les fausses informations diffusées par le journal "Moroccan News International", visant à faire croire à un prétendu changement de position de l'Afrique du Sud sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. "Il ne s'agit là que d'une invention pathétique d'une monarchie déterminée à blanchir son occupation illégale de la dernière colonie d'Afrique", a estimé le parti avant de souligner: "Notre soutien révolutionnaire à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et au Front Polisario est un engagement historique et moral, enraciné dans notre propre lutte de libération".



## Attaques sionistes contre l'Iran

# Une violation du droit international et de la Charte de l'ONU

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a souligné vendredi à New York que les attaques de l'entité sioniste contre des infrastructures militaires et civiles en Iran constituaient "une violation flagrante" du droit international et de la Charte des Nations unies, appelant la communauté internationale à réagir face à cette énième violation. "Nous sommes à nouveau confrontés à un acte d'agression grave et délibéré", a déclaré l'ambassadeur Bendjama, dans son intervention lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation en Iran, affirmant que l'armée sioniste "a lancé des frappes coordonnées sur le territoire iranien, ciblant des infrastructures militaires et civiles". "Ces actions sont non seulement injustifiables et injustifiées mais elles constituent une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations unies", a-t-il dit. Le diplomate a rappelé que dès le début de son mandat au Conseil de sécurité, l'Algérie a "constamment mis en garde contre le danger croissant d'une conflagration régionale plus vaste, alimentée par une spirale d'actes il-

légaux et de provocations" de l'entité sioniste, relevant que les événements d'aujourd'hui confirment malheureusement la validité de ces avertissements. M. Bendjama a cité la charte de l'ONU qui stipule que "tous les membres s'abstiennent, dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, ou de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies". A ce titre, l'ambassadeur a déclaré que, "la logique de la force unilatérale, des frappes dites préventives hors de tout mandat légal, ne peut être ni normalisée ni tolérée" au sein du Conseil de sécurité, indiquant qu'"une fois de plus, ces attaques prouvent que la seule chose qu'une action préventive pourrait empêcher, c'est la paix". Soulignant par ailleurs que plusieurs services de renseignement, y compris ceux du plus proche allié de l'entité sioniste, "continuent d'estimer que l'Iran ne fabrique pas d'arme nucléaire", il a insisté sur le fait que, "les justifications" présentées par les responsables sionistes "sont donc inacceptables et er-

ronées". D'autant plus, a-t-il ajouté, qu'elles émanent d'un membre de l'ONU "qui continue d'opérer en dehors du cadre du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui n'est pas pleinement soumis au régime de garanties nucléaires de l'AIEA et qui refuse systématiquement de participer au processus de négociation relatif à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient". M. Bendjama a précisé que dans son communiqué publié ce matin, l'AIEA rappelle les nombreuses résolutions de la Conférence générale sur les attaques militaires contre les installations nucléaires, prévoyant que "toute attaque armée et toute menace contre des installations nucléaires utilisées à des fins pacifiques constitue une violation des principes de la Charte des Nations unies, du droit international et du statut de l'agence". En outre, l'AIEA a constamment souligné que "les attaques armées contre des installations nucléaires pourraient entraîner des rejets radioactifs ayant de graves conséquences à l'intérieur et au-delà des frontières de l'Etat attaqué", a-t-il ajouté.

## Crash du Boeing 787 d'Air India

# Le bilan passe à 279 morts

L'accident du Boeing 787 d'Air India jeudi à Ahmedabad, dans le nord-ouest de l'Inde, a fait au moins 279 morts, marquant la catastrophe aérienne la plus meurtrière au monde depuis 2014, selon un nouveau bilan publié samedi. Un total de 279 corps ou restes humains ont été acheminés à l'hôpital de la ville depuis la catastrophe, a indiqué sous couvert d'anonymat à l'AFP une source policière. Le précédent bilan faisait état de 265 victimes, passagers et membres d'équipage de l'avion ou victimes tuées au sol par sa chute. Le vol 171 d'Air India s'est écrasé jeudi à 13H39 (08H09 GMT), moins d'une minute après son décollage à destination de l'aéroport londonien de Gatwick, selon l'aviation civile indienne. Il a émis un appel de détresse presque aussitôt après avoir quitté le sol, avant de percuter un quartier résidentiel d'A Ahmedabad situé au-delà de l'aéroport, dont une résidence de médecins



et d'étudiants d'un hôpital voisin. Après en avoir extrait un corps calciné, les sauveteurs ont retiré samedi avec une grue la queue de l'appareil du toit de l'immeuble où elle reposait presque intacte depuis le crash. Selon l'aviation civile indienne, le Boeing 787 avait embarqué 230 passagers - 169 Indiens, 53 Britanniques, 7 Portugais et un Canadien - et douze membres

d'équipage. Seul l'un des passagers assis à l'avant de l'appareil a miraculeusement survécu au crash et a pu s'extirper de ses débris et soigné pour ses blessures. "Je n'arrive toujours pas à croire comment j'ai pu sortir vivant de tout ça", a raconté à la télévision indienne Vishwash Kumar Ramesh, un Britannique d'origine indienne de 40 ans.

## Los Angeles

# Des Marines déployés avant les manifestations contre Donald Trump

L'armée dans les rues californiennes. Les Marines dépêchés par Donald Trump à Los Angeles ont commencé leurs opérations sur le terrain vendredi 13 juin, avant une journée de manifestations samedi 14 juin à travers les États-Unis pour protester contre la politique du président républicain, jugée de plus en plus autoritaire par ses opposants, comme vous pouvez le voir dans notre vidéo en tête de l'article. En treillis, fusil semi-automatique à la main, les membres de ces trou-

pes d'élite d'ordinaire déployées à l'étranger ont pris position autour d'un immeuble fédéral qui héberge notamment le FBI. Les passants sont abasourdis car aucune manifestation n'a eu lieu dans le quartier de Westwood, dans l'ouest de Los Angeles. « L'argent des contribuables pourrait servir à autre chose », a déclaré un passant interrogé par l'AFP. « Est-ce vraiment nécessaire ? », ajoute Ronnell Weaver. Ces unités font partie d'un groupe d'environ 700 Marines

qui doivent rejoindre 4 000 réservistes de la Garde nationale dont Donald Trump a ordonné le déploiement dans la deuxième ville des États-Unis, contre l'avis des autorités démocrates locales. Ils doivent protéger les bâtiments fédéraux. La police locale doit elle gérer les manifestations de protestation contre les raids anti-migrants de la police de l'immigration (ICE) survenus ces derniers jours dans la mégapole, où vit une importante population hispanique.